le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 48 — Mercredi le 22 octobre 1969

L'unité nationale, souci du Premier ministre

Au cours d'une allocution qu'il prononçait à Montréal dimanche soir dernier, le Premier ministre Trudeau à indiqué que son Gouvernement entendait prendre toutes les mesures nécessaires pour enrayer les forces internes et externes qui menacent l'unité canadienne.

"Nous ne tolérons pas, a dit M. Trudeau, que notre pays soit divisé de l'intérieur ou de l'extérieur". Puis M. Trudeau a blâmé le Gouvernement du Québec pour l'esprit d'agitation qui règne dans cette province, lui reprochant de perdre son temps à régler des futilités comme par exemple de savoir si le drapeau provincial devrait avoir priorité sur l'unifolié national.

M. Trudeau a menacé de fermer les portes du réseau français de Radio-Canada (menace reprise au cours d'une émission télévisée du réseau lundi soir) si les responsables de la Société ne réussissaient pas à rendre les ondes de Radio-Canada "un peu moins séparatistes".

Au cours du même discours, prononcé à l'occasion d'un banquet des Libéraux de la région de Montréal, M. Trudeau a aussi déclaré qu'il verrait à mettre un terme à toute activité politique partisane de la Compagnie des Jeunes Canadiens et a averti la France " qu'il ne permettrait pas que des gouvernements étrangers viennent nous expliquer ce que contient la Constitution canadienne". M. Trudeau a aussi recommandé aux minorités québécoises, anglaise et autres, "de ne pas se laisser bousculer par personne".

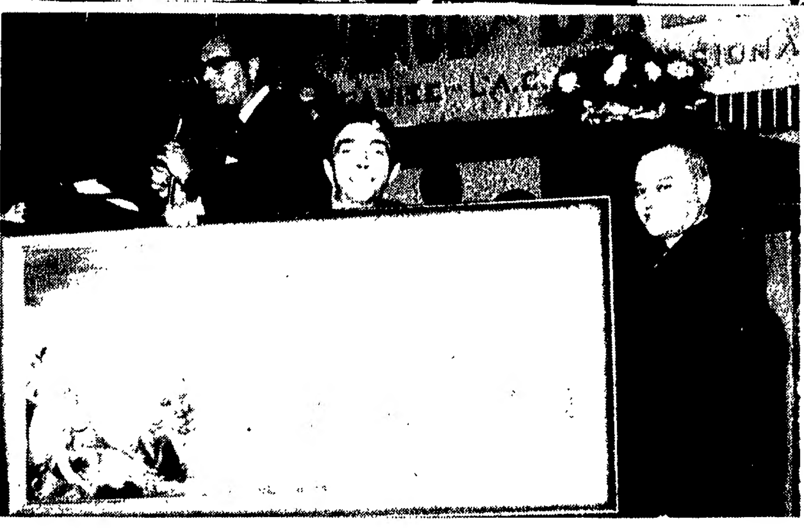
Le Premier ministre a particulièrement été dur dans son attaque contre le Gouvernement provincial, bien qu'il ait cru bon de dire qu'il avait énormément de respect pour M. Jean-Jacques Bertrand. M. Trudeau a dit que la plupart des députés provinciaux du Québec n'étaient ni séparatistes ni indépendantistes, mais que sans aucun doute il s'en trouvait un certain nombre parmi les fonctionnaires provinciaux et qu'il était important de s'en rendre compte.

M. Trudeau a brossé le tableau de la situation québécoise, partant des "années de grande noirceur" des années '50 jusqu'à la révolution tranquille et les années '60... disant que toutes les grandes promesses de la dernière décennie allaient toutes s'écrouler si on laissait se poursuivre le désordre social qui s'accroft, semble-t-il, constamment.

Au sujet de Radio-Canada, le Premier ministre a déclaré "que l'argent des contribuables ne sert pas toujours à promouvoir l'unité canadienne". Et de poursuivre, M. Trudeau "les deux hommes les plus capables que nous ayons pu trouver ont fait leur possible pour rendre les ondes du réseau français un peu moins séparatistes. Mais s'ils n'y parviennent pas, le Gouvernement prendra ses responsabilités et nous mettrons la clé à la porte de la "boîte".

EPLUCHETTE 1969





Quelques scènes croquées sur le vif lors du 2e Grand Bal de l'Epluchette qui avait lieu à Edmonton samedi soir dernier, et auquel participèrent environ trois cents personnes. En haut, ce sont les gagnants des prix de l'épluchette, en compagnie du Maître de cérémonies de la soirée, le Dr Aimé Arès: le Dr Linch, Mme Jacques Bernier, M. et Mme Daniel Creurer. Et en bas, l'acheteur de la peinture qui avait été mise à l'encan, le Dr Lynch, en compagnie de M. Stan Shottland. A l'arrière-plan, l'encanteur Marcel Demers.

Le Conseil des Arts du Canada à Edmonton

Pour la première fois de son histoire, le Conseil des Arts du Canada tiendra une réunion à Edmonton, du 25 au 27 octobre prochains. Ce sera cependant la deuxième fois que le Conseil se réunit en Alberta puisqu'une réunion avait eu lieu à Calgary en septembre 1961.

Il s'agit de l'une des six réunions annuelles du Conseil, réunions au cours desquelles sont prises des décisions de portée générale et au cours desquelles il attribue des bourses ou octrois à des groupes ou individus oeuvrant dans les domaines des arts, du service social ou des humanités.

La plupart des réunions ont lieu à Ottawa mais une fois l'an, le Conseil se réunit dans une autre ville canadienne pour permettre à ses membres d'acquérir une connaissance plus approfondie de la vie artistique et culturelle ou universitaire d'une région donnée. A l'occasion de sa visite à Edmonton le Conseil fera un détour par Calgary, le vendredi 24, pour y rencontrer des membres représentatifs des milieux artistiques de l'Université locale.

Depuis sa fondation en 1957, le Conseil a aussi tenu des réunions à Charlottetown, Halifax, London, Montréal, Québec, St-Jean, Saskatoon, Toronto et Vancouver.

Réunion d'intérêt pour les jeunes Francophones d'Edmonton

Le Comité des jeunes responsable de l'organisation de la Boîte à Chansons d'Edmonton nous fait tenir le communiqué suivant qui sera de nature à intéresser tous les jeunes Canadiens français d'Edmonton et de la région.

En collaboration avec le Bureau de la Citoyenneté du Gouvernement fédéral, l'Exécutif de la Boîte à Chansons a accepté la charge de réunir dans une assemblée générale la jeunesse canadienne-française d'Edmonton et des alentours, dans l'espoir d'engager le plus grand nombre possible de ces jeunes dans l'organisation d'un Centre culturel à Edmonton.

Ce Centre pourrait faire naître à Edmonton: un restaurant français, une discothèque française, un Club de nuit français, un bureau pour la vente de disques et de livres français, une cafétéria du genre "coffee house", un théâtre français.

Le tout dépend de vous. Ce que l'on voudra réussir avec l'octroi que nous offre le Gouvernement ne peut se réaliser que si nous sommes représentatifs de la jeunesse canadienne-française d'Edmonton et des alentours.

Il importe donc que tous et chacun s'intéressent, se présentent et participent à l'assemblée générale qui aura lieu le 1er novembre prochain au Collège St-Jean, 8406 - 91e rue.

La journée débutera à 9h. le matin par l'inscription des participants et la première séance plénière aura lieu à 11h. Une danse terminera cette assemblée générale, dans la soirée.

A noter aussi que nous nous occupons de tous les frais de la journée.

"Concours des Huit erreurs"

Une première gagnante

Même si c'était un lundi matin, même s'il pleuvait... nous étions heureux de reprendre le travail, sachant que nous étions enfin arrivés au "Jour G" -- le jour où l'on allait enfin tirer parmi toutes les bonnes participations reçues le nom d'un ou d'une gagnante à notre deuxième série de Concours de Huit erreurs.

Pour choisir au hasard le nom de l'heureuse personne, nous avions fait appel aux bons offices du gérant de CHFA, M. Bernardin Gagnon. Vers neuf heures donc, en présence de quelques employées de Radio-Edmonton Ltée, nous avons su le nom de notre première gagnante, puisque c'est bien d'une demoiselle qu'il s'agit. Son nom? le voici:

Mlle Annette LaFlamme,
C.P. 582,
FALHER, Alberta.

Toutes nos félicitations à Mlle LaFlamme qui recevra son prix au cours de la semaine. Peut-être êtes-vous de ceux qui ont participé et sans doute désirez-vous savoir si vos réponses étaient exactes? Dans ce cas, vous n'avez qu'à vérifier avec la solution qui se trouve en page 15. De toutes les participations reçues - et elles étaient assez nombreuses - plus des trois-quarts avaient les bonnes réponses... ce qui prouve que le Concours n'est quand même pas si difficile!

Peut-être n'avez-vous pas participé la dernière fois? Alors il est toujours temps de vous reprendre. Souvenez-vous que le prix à gagner est une magnifique montre Cardinal (une valeur de $14.95) et qu'il ne faut que quelques instants de votre temps pour trouver les erreurs et nous faire parvenir votre réponse. Et pour gagner... il faut nécessairement participer!

Alors vous êtes du nombre des participants cette fois-ci? Bonne chance!





Trois jeunes Canadiennes françaises étaient du nombre des étudiantes-infirmières de l'école de nursing de **l'Hôpital Général d'Edmonton** qui ont reçu leurs certificats dimanche dernier, à l'Auditorium du Jubilé, lors des cérémonies traditionnelles de graduation. **Les trois nouvelles infirmières sont**, de gauche à droite: Mme Carolle Huguette Bouchard-Krim, Mme Dorothy Ann Beaudette-Warawa et Mme Eva Marie Bourassa-Fawcett. A toutes, nos plus sincères félicitations et meilleurs voeux.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Ottawa a ses morceaux de lune

OTTAWA - Ottawa a reçu des morceaux de lune, 3 onces et demie en tout, formés de neuf petites pièces détachées des cailloux lunaires, de quelques centaines de granules et d'environ une cuillerée à thé de fine poussière.

Des savants du ministère de l'énergie, des mines et des ressources les avaient pris la veille à Houston, les laissant dans leurs mallettes à l'heure du dîner avant de les apporter dans la capitale fédérale où elles feront l'objet après une brève exposition pour le public d'examens scientifiques complets par cinq équipes de travail sur les différentes particularités de ces échantillons.

Les morceaux de lune aussi bien que les savants qui sont chargés de percer leurs mystères ont été présentés aux journalistes par le ministre de l'énergie, des mines et des ressources M. J.J. Greene qui en a profité pour tirer quelques leçons de l'incroyable aventure des astronautes qui doit se poursuivre au mois de novembre.

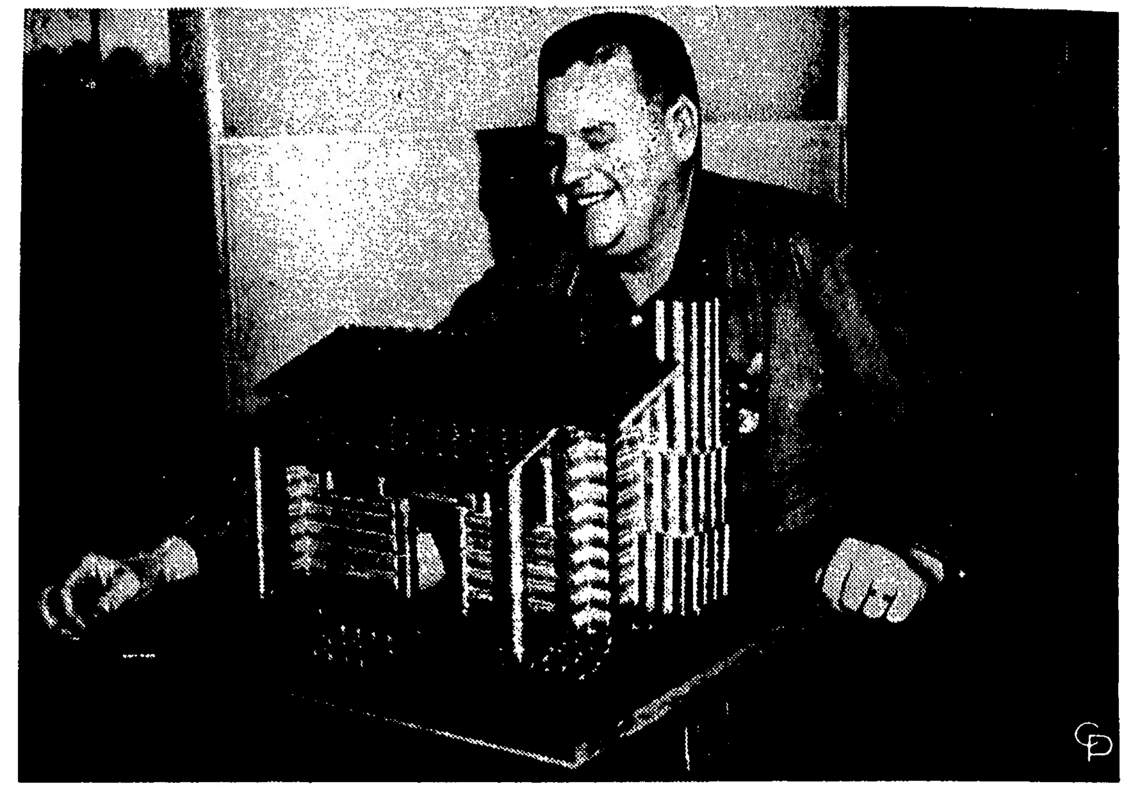
Les savants canadiens doivent faire rapport des résultats de leurs recherches au cours d'une réunion qui aura lieu à Houston en janvier prochain. Ces rapports seront par la suite publiés et mis à la disposition des savants du monde entier.

Un savant de Toronto a déjà reçu des échantillons lunaires. Les cinq chefs des équipes de travail au sein du ministère font partie (avec le savant torontois) de 36 hommes de science qui, dans 6 pays du monde, ont été chargés par la NASA des travaux de recherche.

La plus importante pièce transmise aux savants canadiens a un pouce de diamètre et est de couleur noire. La fine poussière paraissait brunâtre.

Les savants canadiens se sont dits enthousiasmés par la perspective de poursuivre des études sur la formation de la lune mais c'est avec beaucoup de modestie qu'ils ont parlé des possibilités de faire durant leurs travaux des découvertes sensationnelles.

Les porte-parole du ministère ont indiqué qu'ils n'utiliseront aucun appareil nouveau dans leurs examens et qu'ils suivront, au contraire, les méthodes routinières mais éprouvées de ce genre de recherche sur les minéraux.



Une maison comme vous n'en verrez pas beaucoup d'autres.... Cette maison qui possède même son foyer intérieur a la particularité d'avoir été construite avec 15,000 sous (canadiens) par Bill Carnahan de Sunset, dans l'Utah. Pour sa création assez unique qui pèse environ 100 livres, M. Carnahan s'est servi de colle, de soudure et de contreplaqué pour le toit et le plancher.

Le réseau pancanadien de satellites: facteur d'unité du pays

TORONTO - D'ici trois ans, le Canada disposera d'un réseau domestique de satellites qui, reliant les divers points du pays et contribuant à l'identité nationale, pourra être comparé au chemin de fer du Canadien Pacifique, dont le rôle fut analogue après la Confédération.

M. A.E. Gotlieb, sous-ministre des Communications, a fait cette déclaration, devant les participants à l'exposition et la conférence internationale de l'électronique.

Selon M. Gotlieb, le ministère des Communications a prouvé que le lancement de satellites constituait le moyen de se préparer aujourd'hui à combler les besoins de l'avenir.

"Je dois cependant vous signaler que notre travail au gouvernement, dans l'entreprise ou dans le peuple canadien, ne se terminera pas lorsqu'un satellite sera placé en orbite. Le fait d'être doté d'un réseau domestique en opération n'est pas suffisant en soi pour assurer au Canada une position de leader dans les communications.

"Le satellite de communication que Telesat Canada placera en orbite d'ici deux ou trois ans est le premier d'une génération de satellites de communications développé au pays.

"Les générations futures seront mises au point par l'industrie pour rencontrer les besoins croissants du Canada et des Canadiens au fur et à mesure que le pays se développera.

"Une bonne part des ressources naturelles de ce pays ne sont pas encore exploitées. La découverte de gisements pétrolifères en Alaska est une situation qui peut se reproduire au Canada".

Selon le ministre, l'industrie des communications, qui exerce une influence sur l'économie et la société, ne doit pas se développer au hasard, elle doit être guidée de façon à produire des bénéfices accrus pour tous les Canadiens.

Il a expliqué que le Canada a un rôle important et d'envergure à jouer dans le contexte international. Il ne pourrait pas réaliser ses objectifs sans tout d'abord comprendre ses propres ressources.

Dans les domaines de la radio et de la télévision

Pourrons-nous maintenir le contenu canadien pour conserver notre identité?

"En raison des nouvelles techniques dans le domaine de la radiodiffusion et de la télévision, dans quelle mesure pourrons-nous maintenir le contenu canadien, afin de conserver notre identité canadienne?"

Telle est la question qu'a posée M. Georges Davidson, directeur de Radio-Canada à la convention politique nationale du parti conservateur à Niagara Falls.

Il révélait alors avec inquiétude que dans le Toronto métropolitain seulement, 37 pour cent des téléspectateurs écoutent les émissions américaines.

M. Murray Chercover, directeur exécutif du réseau de télévision CTV, a abondé dans le même sens, ajoutant que dans le domaine du film, on peut douter de son avenir, du fait que 10 pour cent seulement de la programmation nationale du Canada est diffusée en direct et que la balance est importée des Etats-Unis.

M. Chercover a mentionné que devant ce problème on peut déduire que la télévision n'a pas rempli son rôle vis-à-vis l'actualité canadienne.

Selon M. Davidson, il est urgent que les responsables de la radiodiffusion et de la télévision se concentrent sur ce problème qu'il a qualifié de grave et sérieux et que la loi sur la radiodiffusion applique son mandat qui est de renforcer l'unité canadienne non pas par la politique mais par des objectifs nationaux.

D'autre part, il croit que la double appartenance de langue reconnue par les deux réseaux fançais et anglais de Radio-Canada a tout de même contribué en partie à maintenir l'identité canadienne, même, a-t-il dit, si on a à maintes reprises accusé Radio-Canada d'être un organisme pourri.

Atmosphère d'hostilité

M. Pierre Juneau, président de la Commission de la télévision et de radio canadiennes, et troisième paneliste animant la discussion sur les communications, s'est dit frappé par ce qu'attendent les membres du parlement canadien de cette Commission.

Un espoir des parlementaires fédéraux et décelé au cours des débats sur la loi de la radiodiffusion, serait selon M. Juneau, d'engager plus directement le public et qu'on modifie ce qui semble être une atmosphère d'hostilité dans ce domaine.

Il serait d'accord à ce que la Commission accorde une plus grande révélation des faits au public, intensifie ses recherches et mette au point un programme de planification à long terme au lieu d'un rapiéçage annuel. Il préconise également l'expansion des services vers les régions plus éloignées du Canada notamment dans le nord et ses régions périfériques.

M. Juneau semble proposer comme solution le transfert des fonds affectés à la radiodiffusion, des régions riches à celles moins favorisées, et par la suite un plan de financement de la radiodiffusion au Canada, qui permettrait non seulement de solutionner le problème de l'équité mais également de la concurrence entre les autres pays.

Les trois panelistes se sont montrés d'accord sur la nécessité de modifier la structure actuelle de la radio et de la télévision de Radio-Canada.

Parmi les suggestions émises à cet effet, on considère d'une extrême importance face à l'évolution technique, la formation de professionnels, afin de créer des radiodiffuseurs stables et compétents pour l'avenir. Egalement de renseigner davantage le public sur les problèmes sociaux du Canada lui permettant ainsi d'influencer les législateurs.

Ailleurs, on tient compte de la nécessité d'entretenir une liaison avec le public par un dialogue et une analyse réfléchie sur les problèmes réels et qui aiderait la Société Radio-Canada à maintenir un service utile et valable.

La jeunesse rejette la télévision

Le directeur du réseau de télévision CTV, M. Murray Chercover, a quelque peu surpris son auditoire en démontrant que la jeunesse de la première génération de la télévision, soit celle de 30 ans aujourd'hui, s'était sevré de la télévision dans son adolescence et que la télévision, faute de renouveau avait cessé de les stimuler à mesure qu'ils se sont acheminés vers une éducation supérieure.

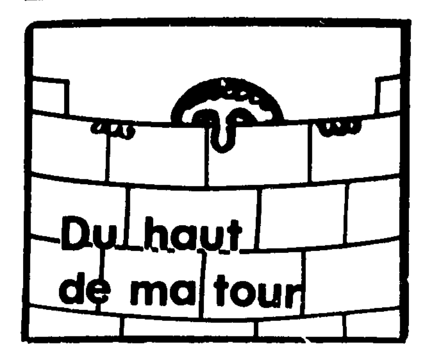
Lancement en ateliers d'un film de l'ONF: "Trois lecteurs en difficulté"

L'Office national du film est sur le point d'offrir au public éducateur en général, instituteurs et parents, un film sensibilisateur portant sur les difficultés de l'enfant dans l'apprentissage de la lecture, et sur l'attitude de l'enfant devant la difficulté: "Trois lecteurs en difficulté", un film couleur d'une durée de 55 minutes, réalisé par Michel Moreau et produit par l'ONF. Ce film fut lancé simultanément à Montréal et Québec le 22 octobre dernier.

Destiné surtout aux ateliers pédagogiques et aux réunions parents-maîtres, "Trois lecteurs en difficulté" se compose de quatre documents. Il est accompagné d'une ciné-fiche élaborée, et d'un guide de l'animateur conçu pour alimenter des discussions que l'on suggère de tenir après la projection de chaque document. Ce film expose d'abord les difficultés de trois enfants, puis il étudie leur attitude respective devant ces difficultés. Enfin, il explore les causes possibles de ces problèmes et les façons d'y remédier, au niveau de l'acquisition des prérequis à la lecture, à l'école maternelle et au foyer. L'animateur de "Trois lecteurs en difficulté" est M. Hans Neidhart, psychologue.

Michel Moreau s'intéresse depuis longtemps aux drames cachés qui se jouent chez l'enfant. "Un enfant aux prises avec des difficultés peut avoir un urgent besoin d'aide, sans que personne ne s'en aperçoive".

Ce film est présentement disponible à la cinémathèque de l'Office National du Film, 10031 - 103e ave, Edmonton, tél.: 424-6322.



Plus gros que l'ours noir, le grizzli des parcs nationaux de l'Ouest peut mesurer huit ou neuf pieds de long et peser une demi-tonne. Presque aussi rapide à la course qu'un cheval, c'est un animal dangereux qui a déjà fait des victimes chez les touristes, mais si l'on est prudent et que l'on se conforme aux règlements, les risques d'accident sont minimes.

*****

Harcelé par les quémandeurs, Winston Churchill disait parfois à son valet de chambre:

-John si on veut me voir, dites que je suis absent. Et pour qu'on vous croie fumez donc un de mes cigares.

L'aide financière aux minorités francophones atteindra $1,300,000

Prenant la parole à Halifax devant les délégués au congrès de la Fédération de la francophonie en Nouvelle-Ecosse, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a précisé que l'aide financière accordée aux minorités francophones atteindra $1,-300,000, au cours de la présente année financière.

M. Pelletier a souligné que c'est la première fois que son ministère annonce publiquement les disponibilités financières que le gouvernement fédéral est prêt à consacrer à l'avancement culturel des minorités linguistiques officielles et à la promotion du bilinguisme au niveau de la société. "Nous le faisons, en toute humilité, a-t-il dit, sans fanfaronnade, prenant bien conscience qu'il s'agit là de redistribution et non pas de générosité".

Apportant un terme à ses propos, le ministre a rappelé que tous les groupes francophones isolés représentent "la garantie d'un Canada bilingue et du Canada tout court". "Car, apoursuivi M. Pelletier, le jour où vous renonceriez à votre caractère français, nous nous retrouverions dans un Canada unilingue: anglais dans neuf provinces et français dans la dixième. Les deux blocs linguistiques s'éloigneraient alors inévitablement et finiraient sans doute par se diviser complètement".

Les efforts du secrétariat d'Etat visent tant la langue que la culture. "Le gouvernement du Canada, a dit M. Pelletier, veut permettre au pays tout entier de participer aux richesses culturelles des communautés francophones aussi bien qu'anglophones. Il doit donc s'efforcer de rendre la société canadienne perméable à cette source particulière de richesse et en même temps permettre à la communauté francophone de solidifier ses bases culturelles pour qu'elle puisse participer à part entière au progrès du pays".

Les activités

L'aide financière et technique que le gouvernement fédéral met à la disposition des groupes minoritaires francophones est destinée aux secteurs suivants: soutien de secrétariats permanents des associations provinciales; échanges culturels; centres culturels; programme d'animation sociale; activités des jeunes et participation internationale.

Une aide sera également accordée pour encourager le bilinguisme.

S'adressant aux congressistes acadiens de la Nouvelle-Ecosse, M. Pelletier a dit retrouver la double satisfaction d'affronter une situation nouvelle et de se replonger dans une ambiance qui lui est maintenant familière.

La culture

Optimiste, M. Pelletier a déclaré que la mentalité du Canadien est en train de se former pour mieux s'adapter à une "situation irréversible".

"Non seulement nos compatriotes anglophones reconnaissent-ils de plus en plus volontiers le droit des Canadiens francophones à leur épanouissement culturel, mais ceux-ci sortent du retranchement dans lequel ils avaient trop longtemps vécu et acceptent de relever le défi canadien qui se présente à eux", a dit M. Pelletier.

"Les régions que nous souhaitons faire se situent à la fois au niveau de la langue et à celui de la culture. La langue, vous le savez sans doute aussi bien que moi, est le plus important véhicule d'une culture, l'instrument de communication par excellence. Si notre langue est menacée, c'est notre identité même qui se trouve en danger. Mais il ne suffit pas de maîtriser la langue: ce n'est pas pour faire des Canadiens francophones un peuple de traducteurs que nous avons mis en marche cette machine considérable qu'est la politique de bilinguisme. Si notre intervention se limitait à protéger et améliorer la langue française, nous n'aurions accompli qu'une partie de notre tâche. Une réforme en profondeur suppose qu'on s'intéresse aux objectifs moins spécifiques, mais tout aussi essentiels, qu'on pourrait appeler le "développement des ressources humaines", la redécouverte d'une culture, la revalorisation d'un groupe humain à ses propres yeux".

Austérité au ministère des Postes

Le ministre des Communications, monsieur Eric Kierans, a fait part aujourd'hui des mesures qu'ont prises les Postes dans le cadre des directives émises par le gouvernement pour aider à combattre l'inflation.

Ces mesures comportent une réduction du nombre envisagé d'employés pour 1969-70 et la remise à plus tard de l'extension de nouveaux services de livraison. Les épargnes ainsi réalisées seront de l'ordre de $11 millions.

Au lieu d'une augmentation budgetée de 2,154 employés à plein temps durant la présente année fiscale et qui devait répondre à la demande de croissance annuelle, les Postes n'augmenteront leurs effectifs que de 1,050 employés. Les effectifs à plein temps du ministère (c'est-à-dire le personnel administratif, le personnel des services extérieurs, les facteurs et les commis des Postes) étaient, au 31 juillet 1969, de 36,258.

On réalisera également d'autres économies en reportant à plus tard l'extension de certains services, tels l'implantation de la livraison par facteurs dans des secteurs ne jouissant pas maintenant de ce service et dans de nouveaux arrondissement de secteurs bénéficiant de ce type de livraison. Monsieur Kierans a insisté toutefois sur le fait que les services actuels de livraison ne seront pas touchés et que l'on desservira par l'entremise de facteurs les nouveaux édifices, dont les maisons d'appartements, construits dans les limites de secteurs déjà ainsi desservis.

Monsieur Kierans s'est dit confiant qu'en plus de ces épargnes, et de celles réalisées plus tôt au cours de l'année lors de l'avènement de la semaine de cinq jours, d'autres gains seront réalisés du côté de la productivité, grâce à l'implantation de recommandations contenues dans les rapports de l'équipe spéciale de travail qui s'est penchée sur la réorganisation des Postes. Ces rapports ont maintenant presque tous été remis et ils sont l'objet d'études par les officiers du ministère.



Voici l'emblème qu'ont choisi pour leur prochaine mission les membres d'équipage de la mission Apollo 12. Comme l'on sait, Charles Conrad, Richard F. Gordon et Alan L. Bean doivent "décoller" de Cap Kennedy le 14 novembre prochain.

La télévision éducative en Alberta

Chacun sait que l'Alberta aura bientôt la télévision française et que pour les trois premières années, le canal français de Radio-Canada sera partagé avec la télévision éducative, représentée par MEETA. Mais sait-on bien ce que c'est que MEETA?

Le sigle signifie Metropolitan Edmonton Educational Television et est composé de trois principaux partenaires: le ministère de l'Education de l'Alberta, l'Université de l'Alberta et les deux Commission scolaires (publique et séparée) d'Edmonton.

Pour la programmation éducative qui sera présentée au canal 11 - en principe à la mi-janvier, mais en pratique très probablement en mars - le ministère de l'Education défraiera la moitié du coût, les deux Commissions scolaires un tiers et l'Université de l'Alberta un sixième. L'on s'attend à ce que les frais d'opération pour les trois prochaines années se chiffrent entre $478 et $608,000. La télévision éducative présentera des émissions que l'on qualifie de "supplétives" à l'enseignement donné dans les écoles, de même que des séries d'émissions qui seront en fait des cours complets. L'un des buts de la télévision éducative est de mettre au bénéfice des classes ordinaires le matériel plus moderne (que toutes les écoles ne peuvent posséder), par exemple le dernier cri en fait d'équipement de laboratoire. 20% de la programmation de MEETA sera préparé à Edmonton; le reste proviendra de sources britanniques et américaines.

MEETA diffusera 40 heures chaque semaine, du lundi au vendredi. Ses programmes commenceront à 9h. le matin et se poursuivront jusqu'à 3 heures l'après-midi; ils reprendront en soirée (programmes pour les adultes) de 7h. à 9h. Ce ne seront au début que des cours généraux, mais il n'est pas impossible qu'un peu plus tard l'on puisse offrir des cours universitaires avec crédits appropriés. Il se peut aussi que MEETA diffuse des programmes entre 3 et 4 heures l'après-midi et le samedi matin si ses dirigeants le jugent à propos.

Bien entendu, le canal de diffusion appartient à la Société Radio-Canada qui voit elle-même à la construction et à l'opération subséquente des facilités de diffusion. MEETA paiera à Radio-Canada $27,000 annuellement pour ses heures de diffusion.

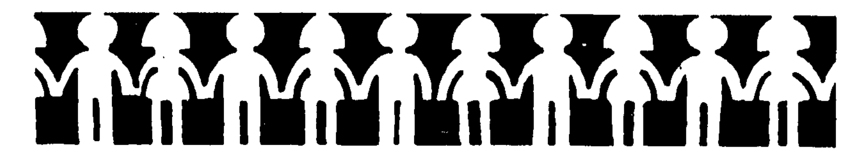
L'on s'attend à ce que le nouveau canal 11 puisse diffuser dans un rayon de 60 milles autour d'Edmonton, ce qui représente un potentiel approximatif de 500,000 télespectateurs.

Chaque jour nous dépensons largement pour nos plaisirs personnels. A nos enfants nous ne refusons que rarement la piécette qu'ils iront dépenser galement chez le confiseur ou le marchand de livres. En d'autres termes il fait bon vivre chez nous.

Nous ne savons peut-être pas assez que dans d'autres pays des millions d'enfants souffrent de la faim. Nous ne savons peut-être pas assez que des millions de petits êtres humains n'atteindront jamais l'âge adulte faute de soins.

Les pays en voie de développement ont besoin de notre aide. Nous pouvons leur porter secours par l'intermédiaire d'agences des Nations Unies telles que le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

L'UNICEF s'intéresse particulièrement aux enfants, ce réservoir où puisera l'humanité demain, et seuls les sous que vous glisserez dans les tirelires que l'on vous tendra le soir de l'Hallowe'en lui permettront de continuer sa tâche. Donnez largement pour les enfants du monde.





Excellente décision du Gouvernement

On en a parlé sous King, St-Laurent, Diefenbaker et Pearson... mais jamais rien de concret n'en était résulté. Pour diverses raisons, le sujet était toujours remis à plus tard. Cette fois cependant, le gouvernement Trudeau a résolument décidé d'agir et voici que, sans tambours ni trompettes, l'on annonçait mercredi dernier que le Canada venait d'établir des relations diplomatiques avec le Vatican.

C'est un geste heureux, dont on dira sans doute dans une génération qu'il est dommage qu'il ne fût pas posé beaucoup plus tôt!

Il y a déjà eu, et sans doute cela durera-t-il quelque temps encore, quelques voix dissidentes pour dénoncer cet accord; il n'en reste pas moins que le geste a été accueilli très favorablement par la majorité des Canadiens. D'ailleurs, après qu'il en eût été question pour la première fois, M. Trudeau avait bien dit que le Cabinet attendrait quelques mois avant de prendre une décision finale, ce délai lui permettant d'étudier la réaction de l'opinion publique. Or les journaux, tant francophones qu'anglophones, avaient manifesté leur accord; certes il y eu aussi un certain nombre de lettres de désaccord adressées au Premier ministre ou encore au ministre des Affaires extérieures, mais la plupart venaient de groupes religieux et il était facile d'y entrevoir une action concertée de leur part. C'était mal interpréter la question que de la voir sous un angle religieux.

Comme l'a dit M. Trudeau, le Canada ne peut que bénéficier d'échanges avec le Vatican. Les relations diplomatiques avec cet Etat sont d'autant plus importantes de nos jours que "le Vatican est un poste d'information et d'observation exceptionnel, dont l'importance augmente depuis que le Pape intervient davantage dans des questions de caractère international". Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter - le Premier ministre l'a d'ailleur noté au cours de sa conférence de presse de mercredi dernier - que la décision de nouer des liens avec le Vatican devienne une cause de division au Canada et nuise à l'unité nationale. C'est plutôt le contraire qui s'avérera être le résultat du geste qu'Ottawa vient de poser.

D'autre part, en devenant le 59e pays qui entretient des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, le Canada s'affirme au plan international. Il se détache de la ligne de conduite traditionnelle qu'il poursuivait parallèlement aux Etats-Unis (qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques formelles avec le Vatican en raison de leur interprétation de la séparation entre l'Eglise et l'Etat, mais qui ont des contacts fréquents avec Rome) pour se ranger du côté de nombreux pays du Commonwealth, l'Angleterre en tête. Cette politique de détachement des Etats-Unis se retrouve aussi, il faut le souligner, en ce qui touche les relations avec la Chine communiste.

L'une des raisons pour lesquelles les gouvernements antérieurs n'avaient pas pris de décision était la crainte de l'opinion publique, que l'on prévoyait très défavorable. La réaction que l'on sait à la décision du gouvernement Trudeau prouve donc une fois de plus que l'opinion canadienne - mieux informée qu'elle ne l'était dans le passé - évolue constamment dans le bon sens... et pour le mieux.

Jean-Maurice OLIVIER

Les nouvelles normes du bilinguisme

C'est évidemment d'un souci de justice que procèdent les nouvelles normes d'instauration du bilinguisme dans la Fonction publique fédérale. A la lumière de ce que nous en savons, nous nous demandons cependant si la justice qui préoccupe la Commission de la Fonction publique ne tend pas avant tout à protéger les unilingues anglophones irréductibles et à leur assurer la permanence de direction des services.

Ces normes, pouvons-nous lire dans le communiqué officiel de la Commission, "visent à instaurer une Fonction publique bilingue, sans pour autant gêner le recrutement et tout en permettant aux fonctionnaires unilingues, surtout ceux comptant de longues années de service, de poursuivre leur carrière dans la Fonction publique sans voir leurs chances d'avancement réduites indûment".

Il faut évidemment être juste envers des gens entrés à la Fonction publique à une époque où il n'y était pas question de bilinguisme, et leur permettre d'atteindre les postes de direction auxquels il leur était légitime d'aspirer. Ce n'est que juste, répétons-le, mais la très grande majorité des unilingues étant de langue anglaise, demandons-nous si la Commission a déjà eu les mêmes scrupules à l'endroit des unilingues de langue française? Aujourd'hui encore, combien d'unilingues de langue française peut-elle dénombrer aux postes de direction?

Cela dit, il demeure que les nouvelles normes de bilinguisme devraient un jour assurer aux contribuables francophones - un jour, c'est-à-dire d'ici 1975 - des services en leur propre langue à Ottawa même et dans toutes les régions francophones ou bilingues. Là également la Commission s'inspire d'un souci de justice. Notons bien que nous n'avons pas à la remercier. C'est tout juste si nous ne devons pas la blâmer d'avoir tant tardé à ce faire, la blâmer elle et, avec elle, les législateurs fédéraux qui ont mis tellement de temps à se rendre compte de la composition bilingue du Canada.

Le seul aspect vraiment réjouissant des mesures annoncées tient à la francisation des postes de direction qui, idéalement, devraient être bilingues dans une proportion de 60 pour cent d'ici 1975. Là encore, rien n'incite à la gratitude, car ce n'est toujours que justice. Dans la Fonction publique fédérale, les Canadiens français ont toujours eu plus que leur part des postes subalternes, mais voici enfin qu'on leur annonce qu'ils l'auront aux postes supérieurs. Notons cependant qu'il ne l'auront que s'ils redoublent de zèle car "aux bains de français" que prennent les fonctionnaires anglophones, ces derniers pourront bien conserver la chasse gardée des postes supérieurs. Ils le pourront d'autant plus facilement que le bilinguisme chez eux ne sera toujours que relatif aux postes où la connaissance du français ne sera pas essentielle.

Marcel GINGRAS
Le Droit, 10-10-69

EQUILIBRE

L'équilibre des sexes dépend en grande partie de la régression de la mortalité enfantile.

A Ottawa
80 p.c. des cadres seront bilingues d'ici 1975

OTTAWA - La Commission de la fonction publique a annoncé un réaménagement des exigences linguistiques qui s'appliqueront dans la région de la capitale nationale et dans les districts déclarés bilingues. Elle a révélé également ses objectifs linguistiques pour l'année 1975.

En ce faisant, la commission ne fait que remplir la mission qui lui est impartie de veiller à ce que dans la région d'Ottawa et dans les districts déclarés bilingues aux termes de la Loi sur les langues officielles, le public soit en mesure de se faire servir aussi bien en français qu'en anglais par les fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Il s'agit maintenant, dans le cadre de cette nouvelle politique, de fixer, pour chaque catégorie de fonctionnaires, la proportion de ceux qui devront connaître l'anglais et le français. Un calendrier est établi pour la réalisation de cet objectif.

"Cela va dorénavant dispenser la commission de l'obligation d'accorder des points complémentaires dans les concours où la connaissance des deux langues, tout en n'étant pas impérative, est considérée comme une qualification recommandée."

La nouvelle politique ne modifie en rien les critères supérieurs de bilinguisme exigés des fonctionnaires qui occupent des positions où une telle connaissance des deux langues est jugée nécessaire.

En établissant les nouveaux pourcentages, il a été essentiellement tenu compte des besoins de la fonction publique de communiquer effectivement avec le public et de la nécessité réelle de communication au sein du service même.

"Il faut également tenir compte de la capacité du pays et de la fonction publique de recruter le nombre requis de fonctionnaires bilingues.

"Pour les quelques prochaines années, la majorité des candidats continueront d'être unilingues - français ou anglais."

La commission continue de développer ses programmes de formation. Près de 5,000 fonctionnaires sont formés chaque année. Mais, "il est improbable de pouvoir satisfaire la totalité des besoins dans le proche avenir".

En tenant compte des nouveaux critères et d'autres facteurs, la commission espère avoir réuni les pourcentages suivants de fonctionnaires bilingues d'ici 1975:

Cadres: 60 p.c.; administration et services extérieurs: 80 p.c.; logistique administrative: 35 p.c.; cadres scientifiques et professionnels: 15 p.c.; techniciens: 15 p.c. et administration générale: 15 p.c.

Voici par catégorie, le nombre total de fonctionnaires qui seront bilingues entre parenthèses, les chiffres concernant uniquement la région d'Ottawa: Cadres, (500) 340; administration et service extérieur, (21,000) 8,600; logistique administrative, (62,000) 22,000; cadres scientifiques et professionnels, (19,000) 5,200; techniciens, (21,000) 5,600; administration générale, (97,000) 7,200.

En vertu des nouveaux règlements, un fonctionnaire sera considéré bilingue si sa connaissance des deux langues officielles est égale au niveau des cours de langues de troisième échelon organisés par la Commission de la fonction publique.

"Les fonctionnaires qui auront terminé avec succès les cours de langue organisés par la fonction publique seront considérés bilingues.

Excellente source de renseignements

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tél.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

éducation adulte --- cercles d'étude --- catéchèse pour adultes

Le Christ aujourd'hui

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptés par C. Tourigny, o.m.i.

Education religieuse

Dans l'Archidiocèse d'Edmonton, le 5 octobre s'appelait le dimanche de l'éducation religieuse: il y avait Messe avec propre spécial et Homélie sur ce sujet. Une lettre de Mgr l'Archevêque présentait le sujet que les groupes d'adultes étudieront au cours de l'année (12 réunions sont prévues, 4 avant Noël et 8 après): LE CHRIST AUJOURD'HUI. "Le sujet est d'une importance capitale, mais jamais plus qu'à notre époque. Chaque paroisse doit mettre ce programme à la disposition des fidèles. Il faut que le clergé s'adonne à ce programme de tout coeur pour atteindre, SI POSSIBLE, TOUS LES CATHOLIQUES DE L'ARCHIDIOCESE".

Pourquoi l'éducation religieuse des adultes

Notre foi est un don gratuit reçu au baptême, mais c'est un grain de sénevé que nous devons amener à pleine floraison, à pleine maturité. L'homme avance dans le domaine de la science et de la technique, et il n'avancerait pas dans le domaine de la foi? -- Alors sa foi religieuse s'atrophierait, étouffée graduellement par la vie matérielle et sociale de plus en plus envahissante, par les sports, par les loisirs multiples, et par tout ce qu'on entend contre la religion et contre les bonnes moeurs.

SOYEZ FORTS DANS LA FOI, nous dit le premier apôtre, saint Pierre. Cette Foi est harcelée de tout côté, il faut l'étudier et l'approfondir pour qu'elle devienne de plus en plus notre vie. Il faut redécouvrir notre foi, la projeter claire et nette sur notre monde moderne chargé de contrastes, de craintes et d'espérances. Voir avec les yeux du Christ ce qu'Il attend de nous dans ce monde qui évolue à une vitesse vertigineuse. Dès 1952, Pie XII lançait un appel: "Debout, Romains! C'est tout un monde qu'il faut refaire!" Peut-être qu'à l'époque, on ne prit pas au sérieux cette parole prophétique du Pape, mais aujourd'hui, nos yeux s'ouvrent à la réalité: presque partout et dans toutes les classes de la société, c'est un rejet de l'autorité, pourquoi? le phénomène des hippies, pourquoi? les 2/3 des hommes ne mangent pas convenablement, pourquoi? les vocations religieuses et sacerdotales diminuent d'une façon alarmante, pourquoi? etc. - Seule une foi vivante au Christ vivant va nous aider à voir et à agir efficacement: si je sais me comporter en chrétien, j'y gagnerai mon frère, et graduellement l'esprit du Christ animera les hommes et le monde.

Carrefours sur LE CHRIST AUJOURD'HUI

Une brochure du Père Spicer, que nous allons traduire à l'intention des francophones albertains, nous donnent la matière de ces carrefours, les questions qui guideront nos discussions et réflexions. L'idéal serait d'avoir des groupes de 8 à 10 personnes, à peu près du même niveau quant à l'âge, la culture, les responsabilités, disons 4 ou 5 couples - qui se réunissent quand ça leur convient - pour discuter le sujet indiqué.

Parfois, les groupes se réunissent à la salle paroissiale pour avoir la présence du prêtre devant un problème épineux, mais cela n'est pas nécessaire du tout.

Ces carrefours vous aideront à prendre votre pouls spirituel, à vous connaître vous-mêmes davantage, à partager avec les autres vos idées sur l'Eglise, le monde, le crime, la jeunesse, etc. Nulle part ailleurs vous ne rencontrerez les autres avec une telle profondeur et une telle sincérité. Nos conversations sont souvent tellement superficielles, pour ne pas dire artificielles! Les carrefours sont un enrichissement pour l'individu et pour le groupe, une re-création puisqu'on y découvre du nouveau, on y trouve des réponses que nous cherchons presque inconsciemment. On n'a plus le temps de lire (des choses sérieuses du moins), le sermon et du dimanche est trop bref pour qu'il soit bien efficace à nous faire croître "en âge, en taille et en grâce" devant Dieu et devant les hommes.

LE CHRIST AUJOURD'HUI se divise en trois chapitres:

a) L'Incarnation du Christ, qui nous force à nous demander ce que nous pensons de Lui... si nous savons l'écouter... de quel oeil voyons-nous la faim dans le monde, le fossé qui sépare les générations.

b) Le Christ et les temps présents: peut-on s'occuper en même temps de Dieu et du monde? notre monde met de plus en plus l'accent sur la dignité de l'homme, faut-il le suivre? quoi faire dans un siècle de "sexomanie"? les narcotiques et les jeunes?

c) Le Christ et la rédemption: nos idées d'hier sur la création et le péché sont-elles dépassées et doivent-elles être mises à jour? notre foi est-elle inerte et statique, ou vivante et dynamique? est-ce un bien à posséder ou à donner?

Telles sont les idées maîtresses de ces carrefours.

Pour le succès d'un carrefour

Vous êtes là, 8 ou 10 personnes, avec un animateur de la réunion (cet animateur n'est pas nécessairement celui qui a organisé le groupe, il peut varier d'un soir à l'autre). Tous ne peuvent peut-être pas étudier au préalable le texte de la réunion, il est très souhaitable que tous le lisent, et que l'animateur l'étudie pour savoir orienter la conversation si elle s'éloigne du sujet ou ne veut pas démarrer

1) Garder une attitude de chercheur, non de "je-connais-tout-ça". Vous ne venez pas faire avaler votre idée, mais aider le groupe à trouver la meilleure réponse.
2) Apportez votre idée, si imparfaite ou incomplète soit-elle: elle fera réfléchir d'autres personnes qui pourront aller plus loin.
3) Dites honnêtement et sincèrement ce que vous pensez, sans peur ni gêne.
4) Apprenez à écouter, à suivre le débat sans vous arrêter mentalement sur un aspect qui peut être minime.
5) Parlez brièvement et à point, donnez une chance aux autres. Ce n'est pas un concours oratoire, toutes les personnes doivent avoir leur mot à dire.
6) Parlez au groupe, non à l'animateur qui, comme les autres, fait partie du groupe.
7) Si un point ne vous satisfait pas, demandez des éclaircissements.
8) Ne vous cachez pas sous un masque d'hypocrisie, ne faites pas le petit monsieur "je-sais-tout". Si vous devez relever une parole que vous n'avez pas aimée, faites-le en toute charité et humilité. Le grade 5 peut avoir des idées que le gradué n'a pas!
9) Si l'idée que vous exprimez rencontre de l'opposition, sachez écouter les objections des autres, essayez de clarifier, et gardez la saine attitude: "je n'ai pas toutes les réponses, le jugement de ma voisine peut valoir autant et plus que le mien".
10) L'animateur est là pour présider à la discussion et non pour trancher définitivement les débats. Il ne doit pas apporter des réponses toutes faites, mais faire discuter. Il ne doit pas orienter les questions vers telle ou telle solution prédéterminée; mais après une sereine et saine discussion, il peut, comme tout autre membre du groupe, revenir sur une réponse qui lui paraît injuste, fausse, insatisfaisante.

*****

A partir de la semaine prochaine, nous publierons les quatre sujets à discuter au cours de l'automne, un chaque semaine. Dès janvier, nous publierons au même rythme les huit sujets subséquents.

Pour ceux qui ne sont pas prêts à "discuter en groupe" de matière religieuse: ils peuvent très bien se procurer la brochure qui répond aux questions qui se posent tout au long de ces carrefours, "Leader's Guideline", qui se vend 0.50 à Continuing Education, #4 - 11328 avenue Jasper, Edmonton 12.

Il en va de même pour les groupes. Chaque groupe se doit d'avoir cette brochure, au moins l'animateur.

Chaque étude a deux sections, la seconde étant un approfondissement de la première. Il n'est pas nécessaire de discuter toutes les questions posées, on peut choisir celles qui répondent le mieux aux besoins du groupe.

Paul VI rappelle que le pape tient son autorité du Christ

CITE DU VATICAN - "Qui rejette ou combat l'autorité et l'assurance du magistère du pape "porte atteinte à l'Eglise unique et vraie" a déclaré aujourd'hui Paul VI, en ouvrant les travaux de la commission théologique internationale qui se réunira durant trois jours à Rome. Celle-ci, composée de trente théologiens venus de 18 pays, est chargée d'examiner les problèmes doctrinaux les plus aigus qui affectent actuellement l'Eglise.

"L'autorité et l'assurance du magistère, a rappelé le pape, viennent du Christ lui-même, notre maître unique et souverain, et elles sont essentielles au gouvernement, à la stabilité, à la paix, à l'unité de l'Eglise de Dieu. Qui les rejette ou les combat porte atteinte à l'Eglise unique et vraie, affaiblit sa vertu apostolique et, loin de faciliter l'achèvement oecuménique dans la vérité et la charité, il favorise plutôt la dispersion du troupeau du Christ.

Nouvelle encyclique prochainement?

CITE DU VATICAN - Le pape Paul VI est à rédiger une nouvelle encyclique, qui répondra aux attaques des catholiques romains libéraux sur l'organisation de l'Eglise, apprend-on de sources vaticanes.

On précise que le pape a commencé de préparer le document l'été dernier à Castelgandolfo, son palais d'été, et que l'encyclique est presque terminée. On ne crois pas cependant que le pape publie le document pendant le Synode épiscopal et où les évêques doivent discuter du même sujet, à savoir: le partage des pouvoirs dans le gouvernement de l'Eglise.

L'Eglise catholique romaine est actuellement organisée comme une pyramide: le pape à la tête, puis les évêques et les prêtres qui dépendent du pape dans l'exercice de leur autorité.

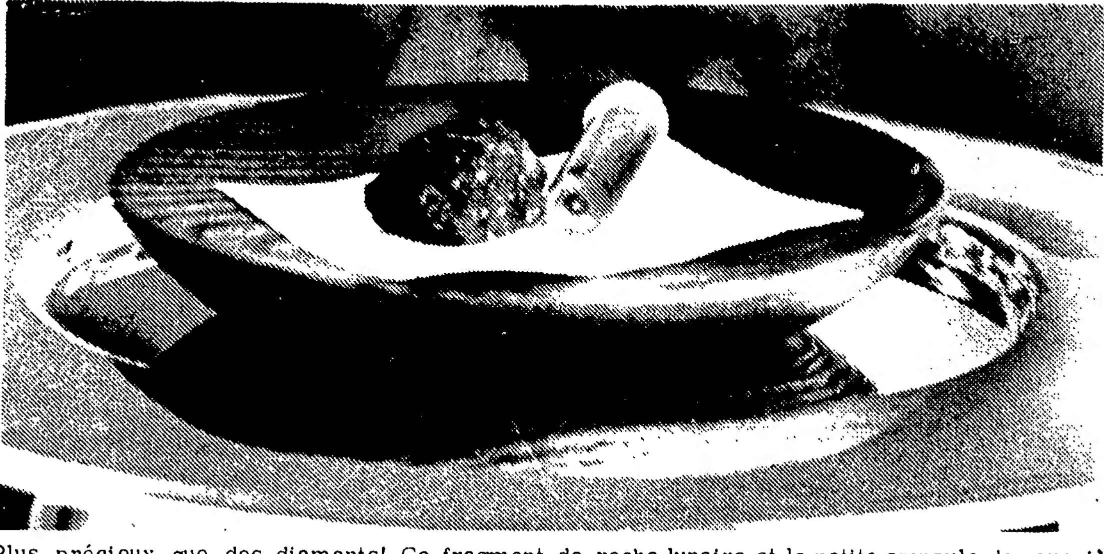
L'aile libérale de l'Eglise soutient que cette structure est un relent de monarchie médiévale et qu'il faut doter l'Eglise d'une organisation plus démocratique. Elle explique qu'en fait l'autorité découle de la grande masse des croyants catholiques et que, le rôle de la hiérarchie est de guider les fidèles plutôt que de leur dicter une ligne de conduite.

Il faudrait en conséquence que le pape et les évêques abandonnent une partie de leur autorité. Certains suggèrent que les prêtres ne forment pas une classe à part des autres croyants mais demeurent dans les rangs des fidèles laïcs.

Par ailleurs, dans son palais d'été de Castelgandolfo, le pape a aussi préparé un autre document soulignant une nouvelle règlementation des mariages entre les catholiques et les autres chrétiens. On a aussi retardé la publication de cet autre document.

Le pape, dit-on, a soumis son projet à la Congrégation pour la doctrine de la foi qui a soulevé certaines oppositions. Le pape a donc demandé au cardinal Franjo Seper, chef de la congrégation et au cardinal Jan Willebrands, chef du secrétariat pour l'unité des chrétiens, de former une commission spéciale pour l'aider à mettre le document au point.

On dit que la commission ne fera que des changements mineurs dans le document qui doit libéraliser la règlementation des mariages mixtes.



Plus précieux que des diamants! Ce fragment de roche lunaire et la petite ampoule de poussière provenant du même endroit sont sous surveillance constante au collège Erindale de l'Ontario où ils ont été exposés après que les scientifiques eurent fini d'en faire l'analyse. Pourtant... quand il les a apportés de Houston, le Dr David Strangway n'avait pris d'autres précautions que de les glisser dans sa poche, tout simplement! Il est vrai que personne ne savait, à ce moment-là, ce qu'il rapportait avec lui.

Orientation familiale

Toujours... les communications!

Nous avons parlé de communications au niveau familiale... et nous avons discuté des besoins et même de la nécessité d'une formule de communication entre les deux... Le couple a besoin d'être "seul"... "tous les deux".

Voici maintenant une autre suggestion: les deux doivent développer l'habitude "d'écouter" Et ceci est nécessaire à tous les niveaux de communications...

C'est très difficile pour quelqu'un d'écouter l'autre! Nous avons tellement de choses qui nous tournent dans la tête... et tout cela maintient une barrière qui empêche que l'autre nous pénètre. C'est parfois causé par l'éducation, notre milieu de vie, mais surtout je crois par le "train de vie" de notre société: les choses doivent se faire vite... Nous n'avons plus le temps d'écouter l'autre ou ce qu'il a à nous dire... nous sommes trop préoccupés avec notre idée propre et comment mettre en action notre immense potentiel personnel!...

Et nous sommes souvent sur la défensive... Nous croyons souvent que notre idée n'est pas absolument la meilleure.. l'un oublie tellement que l'autre est aussi de la partie... Et même si nous ne croyons pas tellement dans la valeur de notre idée, nous voulons quand même prouver à l'autre que nous avons une certaine valeur... et notre idée (quelle qu'elle soit...!) doit trouver son chemin... ou bien, ça pourrait aller mal! et ça sera justement parce qu'on ne nous aura pas écouté!

Une autre raison qui fait souvent qu'on n'écoute pas l'autre, c'est que nous ne sommes pas satisfaits de la présente situation... il y a de tels murs entre les deux... si tu savais... et les choses iraient tellement mieux, si seulement tu savais m'écouter chérie!...

Et c'était quand au juste que vous avez pris le temps d'écouter votre partenaire? et même si vous avez pris le temps d'écouter, êtes-vous bien certain que vous avez compris au moins 50% de ce que l'autre avait à vous dire???

Guy Goyette, Directeur
Service Orientation Familiale,
Dist. Mun. Smoky River.

VIMY

Il y a eu réception de prochain mariage à la Salle paroissiale en l'honneur de Mlle Louise Parrent et M. Donald Borduzak. Plusieurs personnes étaient présentes et tous se sont bien amusés.

*****

Notre Souper au poulet annuel et le Bazar qui l'accompagne lesquels devaient avoir lieu le 26 octobre prochain, ont été cancellés et remis à une date ultérieure.

*****

L'ouverture de notre Bibliothèque a eu lieu le 8 octobre dernier. Pour les intéressés, nous rappelons que les heures d'ouverture sont le mercredi, de 1h.30 à 4h.00 p.m.

*****

M. Gérald Huot a dû séjourner quelques jours à l'hôpital Immaculata de Westlock. D'autre part, Mona Sabourin est présentement au Royal Alexandra d'Edmonton et le petit James Heins à l'Hôpital Général d'Edmonton. A tous ces malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Pour la "Fête du Canada"

Les membres de la Chambre de Commerce junior d'Edmonton espèrent bien que les Canadiens ont fêté le "Dominion Day" pour la dernière fois le 1er juillet 1969. C'est en effet leur désir qu'à compter de 1970, le 1er juillet devienne, et pour toujours, la "Fête du Canada".

Tous les membres ont été invités à faire pression auprès de leur député fédéral local pour que ces derniers appuient ce projet qui, on l'espère, sera présenté lors de la prochaine session du Parlement d'Ottawa, cet automne. Le projet serait présenté par un député d'Edmonton sous forme de bill privé et demanderait que l'on substitue "fête du Canada" à l'actuelle "fête du Dominion".

Les "Jeunes Commerce" du Canada avaient appuyé unanimement une résolution en ce sens lors de leur congrès national de 1968, parce que le terme "Dominion" est périmé, ne veut plus rien dire et n'est certainement pas représentatif d'un Canada que l'on veut moderne.

Tous les membres de la Chambre de Commerce junior espèrent donc pouvoir vous souhaiter une agréable "Fête du Canada" dès l'été prochain!

FALHER

Le 4 octobre dernier fut célébré le mariage de M. Georges Aubin, fils de M. et Mme Emile Aubin à Mlle Cécile Pawluski, fille de M. et Mme Andrew Pawluski de Hotchkiss.

Mlles Vivianne St-Pierre et Suzanne Pawluski agissaient comme Demoiselles d'honneur; elles étaient accompagnées de MM. Fernand Aubin et Edward Pawluski. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église Ste-Anne par le R.P. Clément Richer, o.m.i. Mmes Yvette Robertson et Cécile Bachand firent les frais du chant; le R.P. Guy Goyette touchait l'orgue.

Après la cérémonie, tous se rendirent à la Salle municipale où il y eut soirée. Plusieurs personnes étaient venues de l'extérieur à l'occasion du mariage.

Nos voeux les plus sincères de bonheur aux jeunes époux.

*****

M. et Mme Paul Ruel ont récemment eu la visite de M. et Mme Jos. Boutin de Laventure, en Saskatchewan.

Mme Salim Nadeau est partie pour Vancouver où elle doit passer l'hiver en compagnie de ses deux filles et de son garçon Benoit qui demeurent à cet endroit. Nous lui souhaitons un heureux séjour parmi ses enfants.

*****

M. Maxime Gervais est actuellement hospitalisé à Edmonton et M. Paul Ouellet à Edmonton. A tous deux, nos voeux de prompt et complet rétablissement.

*****

L'école maternelle a réouvert ses portes le 1er octobre dernier avec 32 jeunes enfants de 5 ans inscrits pour l'année. Les titulaires sont Mmes Bernadette Doran et Carmen Labrecque. A tous, jeunes commençants et enseignantes, tous nos voeux de succès pour cette nouvelle année.

ST-EDOUARD

C'est à regret que nous voyons deux familles quitter notre paroisse, celle de M. et Mme James Connelly qui nous quitte pour aller demeurer à La Broquerie, au Manitoba, et celle de M. et Mme Fernando Girard qui demeurera maintenant à Saint-Paul.

*****

Par contre, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. et Mme Patrice Robinson qui demeureront maintenant parmi nous.

*****

M. et Mme Laval Pelchat sont les heureux parents d'un fils, Léo, Jean, né le 5 octobre dernier et baptisé le 12. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Michaud. Félicitations.

CALGARY

Les cours de français ont débuté le 17 octobre dernier au niveau des 1ère, 2e et 3e années et pour un groupe plus âgé tous les vendredis soir de 5h.30 à 7h. p.m., au sous-sol de l'église. Toutes les personnes intéressées devraient s'adresser à Mme Jean Durant, 249-8658.

*****

Il y a eu soirée "Vins et fromages" organisée par les Dames de la paroisse au sous-sol de l'église Ste-Famille le 18 octobre dernier. Ce fut un beau succès.

*****

Nous désirons souhaiter la plus cordiale bienvenue au R.P. Drouin, o.m.i., qui remplace le Père Charron comme curé de la paroisse.

Incidemment, notre nouveau Conseil paroissial compte trois nouveaux membres: MM. Guy Sirois et Jean Toupin et Mme Daniel Danis. Mme A. Spence et M. Ulric Dandurand furent réélus pour un deuxième terme. Quant aux autres membres, ce sont: MM. Jean Durant et Pierre Bourbonnais, Mme Jean-Louis Lebel et le Dr L.-O. Beauchemin, membre honoraire. Félicitations à tous.

*****

M. et Mme Albert Comeault se sont rendus en visite chez leur frère, M. Léo Lemaire. D'autre part, M. et Mme E.R. Lapierre de Kelowna visitaient la famille de M. et Mme Ovide Gagnon.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Edward Dooley (Lily Collins) à l'occasion de la naissance d'un fils, Sean, ainsi qu'à M. et Mme Guy Sirois qui ont aussi un nouveau bébé.

*****

Mme Pauline Broyer est présentement hospitalisée et nous désirons lui souhaiter un prompt rétablissement.

*****

Nous vous rappelons que notre bibliothèque paroissiale, au sous-sol de l'église, est ouverte tous les dimanches, après la messe de 10h.30. Tous y sont bienvenus.

*****

Enfin, s'il y en a parmi vous qui aimeraient voir publier certaines nouvelles, l'on vous prie de bien vouloir téléphoner au numéro suivant: 255-8081. Il nous fera plaisir... de vous faire plaisir!

Alliance Française

Votre Comité est heureux d'annoncer le commencement des activités pour la saison 1969-1970.

Tout d'abord, Philippe Laroch, notre spécialiste pour le cinéma, nous signale une série de nouveaux bons films. On prévoit sept projections pendant l'année. On a déjà fixé les trois dates suivantes:

mardi le 28 octobre
mardi le 18 novembre
mardi le 16 décembre

Le premier film sera Le Rouge et Le Noir: il s'agit de l'adaptation par Claude Autant-Lara du chef-d'oeuvre de Stendhal avec, en vedette, Gérard Philipe, Danièle Darrieux et Antonella Lualdi. Ce film sera présenté mardi le 28 octobre dans la Salle 17 de l'Edifice des Arts (au sous-sol) sur le campus de l'Université. On vous conseille fortement d'assister à cette première réunion le 28 octobre à 8 heures du soir qui, selon la tradition sera en même temps une soirée de reprise de contact. Vous pouvez très facilement garer votre voiture sur le "X lot" situé le long de la 112ème rue.

Veuillez marquer sur votre calendrier les dates des soirées de film en novembre et décembre.

*****

On vient de recevoir de bonnes nouvelles au sujet de notre premier conférencier de la saison. Monsieur Emmanuel Robles sera parmi nous le 6 novembre. C'est un excellent romancier originaire d'Afrique du Nord prix Frimina 1948 ("Les Hauteurs de la ville"). Sa tragédie de Montserrat l'a rendu célèbre et notons aussi que son roman: cela s'appelle l'aurore a été porté à l'écran par Luis Bunuel. Venez nombreux écouter cet homme de lettres distingué jeudi, le 6 novembre à 8 heures du soir dans la salle B2 au sous-sol de l'édifice Tory de l'Université. Le sujet exact de la conférence de Monsieur E. Robles vous sera communiqué lors de la réunion du 28 octobre.

*****

La bibliothèque continuera à fonctionner de la même manière que l'an passé: nous vous tiendrons régulièrement au courant des nouveaux arrivages et vous n'aurez qu'à téléphoner à Madame Hovasse (434-5645) pour obtenir le livre de votre choix.

"La pauvreté"

"Le seul vrai pauvre est le pauvre... d'esprit!" Ce principe jadis énoncé par un philosophe est toujours d'actualité, mais il ne doit pas nous inciter à fermer les yeux sur la pauvreté matérielle qui nous entoure.

Chez nous, il y a des pauvres et nous devons nous organiser pour que chacun soit assuré d'un minimum vital.

Et ce qui est vrai pour nos pauvres devrait également l'être pour ceux d'Afrique, de l'Inde, de l'Amérique latine... D'autant plus que ces pauvres d'ailleurs sont tellement démunis que nos pauvres à nous font figure de riches en comparaison.

Il faut aider les pauvres, ceux d'ici et ceux d'ailleurs. Jamais dans l'histoire de l'humanité, n'a-t-on fait autant pour eux. Mais il faut faire encore davantage.

Non seulement devons-nous partager, mais encore devons-nous veiller à ce que nos contributions soulagent les vrais pauvres.

VIMY

M. Albert Bilodeau, pionnier de notre paroisse, est décédé le 8 octobre dernier à l'âge de 88 ans. Il était natif de Ste-Marguerite, comté de Dorchester, au Québec; il avait épousé Alina Demers de Legal le 9 janvier 1912 et avait pris possession du dernier "homestead" de Vimy. Sept enfants sont nés du mariage de M. Bilodeau, 2 garçons et 5 filles.

Le défunt s'était retiré à Legal en mai 1948, et y vécut donc durant 21 ans; son épouse l'avait précédé dans la mort, en 1949.

M. Bilodeau laisse dans le deuil ses deux fils, Philippe et Joseph de Vimy, Mme Amédée Gagné (Alice), Mme Ben Gagné (Germaine), Mlle Rose Bilodeau, Mme Alphonse Gagné (Gertrude) de St-Paul. Il laisse en outre trois frères: Alphonse de Vimy, Philippe de Vancouver et Edmond de Québec ainsi que deux soeurs, Mme A. Gagnon (Philomène) et Mme Drouin (Laura) de Québec.

Les porteurs, lors des funérailles, étaient MM. Paul, Maurice, Raymond et Roger Gagné, Albert et Robert Bilodeau.

Nos plus sincères sympathies à tous les membres des familles Gagné et Bilodeau à la suite de ce décès.

*****

M. et Mme Ludovic Pelletier d'Edmonton étaient de passage chez M. et Mme Philippe Fagnan ainsi que chez Mme Anne-Marie Douziech et sa famille.

Mme Aimé Fortier du Château Legal visitait ses enfants au cours de la dernière fin de semaine.

Mlle Madeleine Landry et M. Dave Belzile de Peace River étaient de passage chez M. et Mme François Landry.

M. et Mme Maurice St-Arnaud et leur famille ainsi que M. et Mme Léo St-Arnaud d'Edmonton étaient de passage chez M. et Mme Albert St-Arnaud alors que M. et Mme Victor Garon et leur famille de Slave Lake rendaient visite à M. et Mme Donat l'Abbé.

FALHER

C'est à regret que nous avons appris le décès de M. Paul Ouellet, survenu le 12 octobre dernier à l'âge de 80 ans, à l'hôpital de McLennan. Il laisse dans le deuil son épouse, deux fils et deux filles: Albridge de Calgary, Claude de Falher, Mme Jean-Louis Viens (Simonne) et Mlle Pearl Ouellet de Fort MacLeod. Il laisse aussi quatre petits-enfants.

Le service fut chanté par le R.P. Richer, assisté des RR. PP. Pinard et Desrochers. L'inhumation suivit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Paul Comeau, Philippe Sauvageau, Henri Morin, Aurélius Servant, Roland Giroux et Alphonse Loiseau. Deux petits-fils du défunt portaient la Croix, Claude Viens et Marcel Ouellet.

A Mme Ouellet et aux membres de sa famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

La famille désire remercier sincèrement ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympa-

(suite à la page 14)

GIROUXVILLE

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous à M. et Mme Maurice Beauchamp; ce dernier a obtenu l'emploi de gardien de notre nouveau musée. Bienvenue aussi à Mme Léonie Fiscus et à sa fillette Marie.

*****

Plusieurs personnes ont profité de la dernière longue fin de semaine pour venir nous visiter. Parmi ces visiteurs: M. et Mme Maurice St-Louis et leurs deux filles Debbie et Monique qui visitaient M. et Mme Paul-Emile St-Arnaud; chez M. et Mme Antonio St-Arnaud, leur fille Jacqueline et son mari Oeven Saul, leurs enfants Danièle et Michèle, tous d'Edmonton; la Révérende Sr Yvonne (Germaine Brien) d'Edmonton qui visitaient ses soeurs, Mmes Dumont, Béchard, St-Arnaud et Bernard; la Révérende Sr Cécile Benoît, des Filles de la Providence de Londres, en Angleterre, qui rendait visite à son frère, M. Elphège Benoit et à son père du Foyer N.-D.-du-Lac de McLennan, M. Albert Benoit. Etaient aussi en visite chez leurs parents, M. et Mme Roland Deslauriers, au cours de la dernière fin de semaine, Roger, Louise et Evelyne Deslauriers, tous d'Edmonton.

*****

MM. et Mmes Paul St-André et Roger St-André ont eu la visite de leur soeur Aurore et son mari d'Edmonton. M. et Mme Simon Boisvert, M. et Mme Jean-Marie Girard et M. et Mme Roland Roy ont rendu visite à leurs parents, M. Joseph A. Boisvert, MM. et Mmes Armand et Paul Boivert ainsi qu'à M. et Mme Roland Couillard.

Sont d'autre part allés à Edmonton: Mme Aimé Anctil et Mme Marcel Rochon qui rendaient visite à M. et Mme Wagner (Myriam).

*****

Sont présentement hospitalisés à McLennan: M. Albert Simoneau, M. Laurent Bessette, M. Etienne Rémillard ainsi que le jeune Richard Gauthier à Edmonton. Prompt rétablissement à tous. Nous sont par ailleurs revenus après quelque temps d'hospitalisation: Mme Wilfrid Loiselle, Mme Francis St-Jean, M. B. Cunningham, M. Donat Benoit et M. Camille Soucy. Une heureuse convalescence à tous.

*****

Félicitations à M. et Mme Laurier Ouellette à la suite de la naissance d'un fils, Hector Daniel, né le 29 septembre et baptisé le 5 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Ouellette.

McLENNAN

Octobre... mois propice il nous semble à transformer nos sympathies en Rosaires offerts à nos malades hospitalisés, tels M. l'abbé Baril, à Edmonton, Mme R. Chase et Mlle I. Dufresne (à McLennan) ainsi que ceux qui sont au foyer, Mme H. Charbonneau et R. Beaudet et M. E. Lussier. Octobre... mois de la reconnaissance aussi et nous saluons en plus de nos étudiants se réjouissant parmi les leurs Mlle M. Fish en visite chez ses parents, le Dr et Mme Fish, Mmes Werte, E. Michalchuck et leurs familles, Mlle France Lagacé et son ami chez leurs parents, M. et Mme E. Lagacé, M. Louis Lamothe et sa famille chez sa mère, Mme H. Lamothe; d'autre part, M. et Mme V. Frey accueillaient leur fils Hubert et sa famille. Nous eûmes aussi le plaisir de saluer le R.P. Marsan de Falher au cours d'un voyage qu'il fit à McLennan.

*****

Il y a eu réjouissance chez M. et Mme A. Gervais qui, tout dernièrement, accueillaient leur fils Gérard, maintenant pilote des Forces armées canadiennes et qui vient d'être permuté à Cold Lake. Gérard profite de ce séjour pour annoncer ses fiançailles à Mlle Lorraine Hicks de McLennan. Une soirée intime fut organisée par les parents de cette dernière pour souligner l'événement.

*****

Nos activités sociales se poursuivent avec tout l'ardeur coutumière; ainsi, Mme A. Brûlé, infirmière compétente donne en ce moment des cours de premiers soins aux cadets de la région tandis que Mme Byrnes, l'une des responsables des Jeannettes, a agrandi considérablement le cercle de ces dernières après une campagne de recrutement. La Société culturelle, sous l'égide de Mme V. Limoges, présidente et de Mme Mungall, secrétaire, purent offrir le 10 octobre dernier un concert mettant en vedette deux jeunes artistes d'Edmonton, Mlle M. Chandler, flu-

(suite à la page 14)

TANGENTE

Notre Bazar paroissial aura lieu le 9 novembre prochain. Les portes seront ouvertes à trois heures de l'après-midi et un léger souper sera servi à compter de 5h. 30. Comme d'habitude, il y aura Bingo et divers jeux d'adresse pour jeunes et moins jeunes. Nous vous donnons donc rendez-vous à Tangente le 9 novembre prochain.

*****

Le 8 octobre dernier décédait M. Albert Purcha, à l'âge de 88 ans. Les funérailles eurent lieu le 11; les porteurs étaient six petits-fils du défunt et plusieurs représentants des paroisses environnantes assistaient au service qui fut célébré par notre curé, le R. P. Denis Dubuc, assisté du R.P. Oscar Pinard, ancien curé de la paroisse. Nous offrons nos sincères sympathies à tous les membres de la famille éprouvée.

*****

M. Lucien Chaput est présentement hospitalisé à Spirit River et M. Steve Purcha à Edmonton où il fut transporté à la suite d'un accident d'auto. Prompt rétablissement à tous deux.

*****

Etaient récemment de passage dans notre paroisse: M. et Mme Albert Duchesneau de Joussard, M. et Mme Maurice Sullivan d'Edmonton, M. et Mme Henley du Foyer de McLennan qui visitaient Mme Germaine Paradis.

GUY

Récents baptêmes: Derrick, Daniel, fils de M. et Mme René Dechief, né le 31 juillet, baptisé le 31 août. Parrain et marraine: M. Edmond Dechief et Mlle Bibiane Gagné.

Christine, Shirley, fille de M. et Mme Donald Guérin, née le 6 août et baptisé le 12 octobre. Parrain et marraine M. et Mme Amédée Fortier. Félicitations aux heureux parents.

*****

Six de nos jeunes de Guy étaient du nombre des gradués de Falher au cours des cérémonies qui ont eu lieu le 5 septembre dernier. Ce sont Mlles Laurette Dancause, Simone Johnson, Isabelle Boulet et MM. Rosaire Bastien, Etienne Johnson et Jean Johnson. Laurette poursuit ses études en Economie domestique à l'Université de l'Alberta, Simone, Isabelle et Etienne poursuivent les leurs dans la faculté des Arts, au Collège St-Jean et Rosaire en Education à la même institution. Félicitations à tous ces jeunes et meilleurs voeux de succès dans leurs études.

*****

Au nombre des visiteurs à Guy ces derniers temps: M. et Mme Michel Chameroy et leur fils Jean-Claude; Mme Yves Legueller; M. et Mme André Johnson et leurs enfants; MM. André et Jacques Noël; Mlles Diane Noël, Juliette Aubin et Juliette Bastien. Et plusieurs étudiants: Michel et Jacques Gagnon, Jules Aubin, Rosaire Bastien, Etienne Johnson, Simone Johnson, Laurette Dancause et Isabelle Boulet.

*****

Notre Bazar annuel aura lieu le 23 novembre prochain. Qu'on se le disel Bienvenue à tous et chacun, spécialement à toutes les personnes des paroisses environnantes.

ST-JOACHIM

Nos plus sincères félicitations à tous les nouveaux parents suivants:

M. et Mme Albéric Lemoine qui ont eu une fille, Lise Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Laplante;

M. et Mme Ernest Déry qui ont aussi eu une fille, Angélina Néda. Parrain et marraine, Jacques Séguin et Charlene Ehnes;

M. et Mme Normand McGinnis qui ont eu un fils, Marc, Normand. Parrain et Marraine, Marc Moreau et Gertrude Blais;

M. et Mme Raymond Cyr, un fils également, Corey, Jean. Parrain et marraine M. et Mme Jean Cyr;

M. et Mme Paul Morin qui ont eu un fils, Louis, Charles. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Morin. L'enfant fut baptisé par son oncle, le R. P. Louis Morin, o.m.i.

Et enfin, félicitations à M. et Mme Paul Hudon qui ont eu un fils, Paul

DONNELLY

M. et Mme Laurier Maisonneuve de Vancouver, M. et Mme Louis-Philippe Maisonneuve et leur fille Marielle de Dawson Creek, M. et Mme André Maisonneuve et leurs deux enfants, M. et Mme Jean-Louis Moquin et leurs enfants de Grande Prairie étaient tous en visite chez leurs parents il y a environ trois semaines.

*****

Nous regrettons de voir partir M. et Mme Maurice Beauchamp qui étaient de si bons paroissiens. Et nous espérons qu'ils aimeront leur nouvelle demeure à Girouxville.

*****

Mme Blanche Béland est en voyage à Edmonton. D'autre part, M. et Mme Rémi Ouellette ont passé quelques jours à Hinton, en viste chez le père de Rémi.

*****

Mme Georgette Servant et Mme Lucienne Boucher sont responsables de la classe préscolaire à laquelle une quinzaine d'élèves sont inscrits.

*****

Etaient de passage à Donnelly au cours de la dernière grande fin de semaine: M. et Mme Roger Blackburn de Morinville, M. et Mme Jean-Louis Moquin de Grande Prairie, M. et Mme Henri Moquin de Bonnyville, Mlles Evelyne et Cécile Cloutier d'Edmonton, ainsi que Mlle Louise Benoit.

*****

M. et Mme Gilbert Nicolet sont les heureux parents d'un garçon, Michel, né le 3 octobre dernier et baptisé le 19. Parrain et marraine, M. et Mme Noé Rochon.

M. et Mme Laurier Létourneau sont les heureux parents d'une fille, Candy Lily, née le 28 septembre dernier. Félicitations aux deux familles.

25 ans de prêtrise pour M. l'abbé Primeau

Tous ses paroissiens et amis auront bientôt la joie de fêter et rendre hommage à M. l'abbé Georges Primeau, curé de Morinville, qui célébrera son 25e anniversaire de prêtrise le 26 octobre prochain.

Les célébrations débuteront par une grand-messe solennelle, à trois heures, à laquelle participera l'évêque de St-Paul, Mgr Gagnon. Après la messe, il y aura réception au Centre Récréatif de Morinville, où tous pourront rencontrer le jubilaire.

M. l'abbé Primeau, ce grand homme élancé, à la fois si dynamique et distingué, que nous connaissons tous si bien maintenant naquit à St-Paul en 1916. Il poursuivit ses études classiques et commerciales au Collège des Jésuites d'Edmonton et fut ordonné prêtre par feu Mgr McDonald en la cathédrale St-Joseph le 10 septembre 1944.

Plusieurs paroisses ont eu la bonne fortune d'avoir M. l'abbé Primeau comme curé: Legal, LaCorey, Mallaig et Morinville. Dans chacune d'elles il a laissé un excellent souvenir et il n'est pas rare de trouver une preuve tangible de son séjour, fruit de son travail et de son inlassable dévouement pour la communauté.

Legal l'accueillit d'abord comme assistant de l'abbé Tessier, en 1944, et quand il quitta ce village en 1947, M. l'abbé Bérubé - nouveau curé - et lui avaient terminé les plans d'une nouvelle église, d'un presbytère et d'un centre récréatif sous un même toit.

La petite paroisse de LaCorey, qui comprenait environ une vingtaine de familles en 1947, réalisa bien vite que personne ne devait rester inactif lorsque cet homme décidait d'entreprendre quelque chose. Tous se souviennent comment, sous sa direction efficace, ils réussirent à déplacer une église pour la poser sur de nouvelles fondations.. une tâche presque impossible!

En 1950, l'abbé Primeau devenait curé de Mallaig. A cet endroit, il organisa les Clubs de Cadets et Kaydettes, fit les plans et dirigea le développement du Parc Cabrini (formé d'un terrain de baseball, une fontaine et un terrain de jeux pour enfants, des baraques et un parc de stationnement). Se trouvant alors dans un district de fermiers, il travailla en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, organisa des Cercles d'étude, des tours et des cours sur l'organisation agricole. En plus, il trouva le temps de servir dans



l'Armée de réserve comme aumônier militaire de 1950 à 1958. Il servit aussi comme aumônier des Cadets au Camps de Vernon au cours de l'été '56. Plus tard, il vit la nécessité de fonder un Comité de récréation à Mallaig... et l'organisa lui-même.

Legal eut la chance de l'accueillir à nouveau en 1958, comme curé cette fois. Il y demeura jusqu'en 1966. Durant son séjour, il prépara les plans et dirigea la construction du parc récréatif "Citadelle", un des seuls centres culturels et récréatifs de la province. Nombreux sont ceux qui ont déjà assisté à la "Fête au Village" annuelle de Legal; l'abbé Primeau en fut le principal organisateur. En 1963, il fut nommé membre du Conseil récréatif de l'Alberta et y travailla durant trois ans. En 1965, il représenta la province au Congrès de Récréation qui se déroulait à Rivière-du-Loup.

C'est en janvier 1966 que l'abbé Primeau fut nommé curé de Morinville. Depuis, il a pris part active à tous les développements communautaires, particulièrement dans les domaines sportif et récréatif. Il organisa d'ailleurs un Comité de Récréation dont il est Directeur. "Frontier Daze" est devenu un événement annuel plus grandiose et plus vivant depuis qu'il y a mis son enthousiasme et son originalité, et c'est avec joie que l'on apprit sa nomination comme "Citoyen de l'Année" à Morinville en 1968. Aujourd'hui, une cinquantaine de jeunes garçons et filles ont la chance de faire partie d'une fanfare qui progresse sous sa conduite. En juin '67, l'abbé Primeau représenta l'Association récréative de l'Alberta à la Conférence canadienne de Récréation qui se déroula à Montréal. L'abbé Primeau est aumônier diocésain des Dames Chrétiennes depuis 1968 et a assisté au Congrès national de l'organisme au Cap-de-la-Madeleine l'an dernier.

Non seulement l'abbé Primeau fait-il du ministère paroissial, mais encore s'occupe-t-il de publicité pour promouvoir l'image de sa paroisse; on le voit aussi à la télévision, s'occuper de paver un terrain de stationnement peindre les bâtiments du terrain des sports, creuser des tranchées pour les égoûts, jouer le rôle de Père Noël, intercéder auprès de "l'oncle Harry" (Gérant d'une succursale bancaire) pour obtenir un meilleur prêt, ou encore user de diplomatie auprès de la G.R.C.

Il n'est pas étonnant que l'honorable Gordon Taylor l'ait surnommé "Alberta's Fireball Priest".

N'oubliez pas la date: 26 octobre prochain. Venez à votre tour rendre hommage à M. l'abbé Georges Primeau.

200,000 logements mis en chantier en 1970

OTTAWA - Le gouvernement fédéral devrait entreprendre un programme de prêts directs au logement pour permettre au Canada de mettre 200,000 unités de logement en chantier l'an prochain, selon l'Association nationale des constructeurs domiciliaires.

Une délégation de l'Association, sous la direction de M. Ralph Scurfield, s'est entretenue avec M. Robert Andras, ministre responsable de l'habitation, et lui a soumis un mémoire sur les problèmes du logement.

Le ministre se serait montré compréhensif quant à l'incertitude du marché hypothécaire et quant aux moyens de stabiliser les approvisionnements de fonds.

Selon le mémoire, environ 200,000 unités de logement devraient être mises en chantier cette année, grâce aux récents changements apportés à la loi nationale sur l'habitation et aux efforts de l'industrie. Ce chiffre équivaut à peu près à celui de l'an dernier.

"Nous sommes toutefois inquiets sur les capacités de l'industrie cette année, à moins que le gouvernement ne crée presque immédiatement un programme de prêts à la construction".

Cette mesure est indispensable parce qu'il faut compter six mois entre la création du programme et le début de sa réalisation.

Cela peut aussi arriver chez nous

Cela peut se produire chez nous.

Cette idée a effleuré l'esprit des autorités fédérales, à la suite des conséquences de la grève déclenchée par les policiers de Montréal.

Ce n'est pas le fait que les troupes de l'armée aient été appelées sur les lieux qui a effrayé les autorités, car cela s'est déjà produit au moins 85 fois dans l'histoire du Canada, depuis la Confédération.

Mais c'était plutôt le fait que les troupes aient été appelées parce que les policiers avaient abandonné leurs postes, et que certaines personnes ont pris avantage de leur absence.

Les troupes de l'armée canadienne ont été mandées pour aider l'administration civique dans toutes sortes de situations depuis qu'elles ont commencé à remplacer les garnisons britanniques en 1870.

Leur plus récente intervention dans le genre de celle à Montréal, remonte au 15 août 1945, à Sudbury, ONT., alors qu'on perdit le contrôle de la foule qui célébrait la victoire des forces alliées sur les Japonais.

Kingston: 1966 -

Pendant cinq jours, en juillet 1941, on dut faire appel aux troupes de l'armée pour diriger une grève à Arvida, Qué.

La dernière intervention, avant celle de Montréal, remontait aux 4 et 5 juillet 1966, à Kingston, où elles durent mater une émeute au pénitencier.

Les 85 interventions enregistrées depuis la Confédération ne comprennent pas celles où les soldats ont aidé à combattre des feux de forêt ou participé au travail de secours lors d'inondations.

Le gouvernement fédéral ne peut pas, seul, intervenir dans un conflit civil. Il doit recevoir une requête précise, par écrit, de la province, tel que prescrit dans la Loi de la défense nationale.

Apollo-12 tentera de récupérer une partie de la sonde Surveyor-3

CAP KENNEDY - "Le premier pas ayant été fait, notre tâche désormais est de commencer à acquérir le maximum d'expérience lunaire et de procéder à une exploration intensive pendant les six ou sept heures que nous aurons à passer sur la Lune", a déclaré l'astronaute Alan Bean, l'un des deux hommes d'équipage du module lunaire d'Apollo-12.

Si le module de cette seconde mission lunaire américaine parvient à se poser à proximité de l'épave de la sonde Surveyor-3, comme on l'espère, Alan Bean et son chef, Pete Conrad, vont tenter de récupérer une partie de la sonde automatique qui a atterri en douceur sur la lune en avril 1967.

"Si jamais nous prévoyons de bâtir une station spatiale, nous devons connaître les effets de de l'environnement lunaire sur des matériels terrestres ayant séjourné deux ans sur la lune", a ajouté Bean, soulignant de ce fait l'intérêt qu'il y avait pour les savants de pouvoir étudier, a posteriori, le comportement des divers métaux et instruments ayant servi à la fabrication de Surveyor-3.

C'est la raison pour laquelle ils tenteront de découper ou de démonter des portions de l'épave, telle que la caméra de Surveyor-3. Cette tâche, toutefois, ne sera pas facile en raison des gants épais qui recouvriront leurs mains.

Cet aspect particulier ne constituera toutefois qu'une infime partie des tâches des deux hommes qui doivent se poser sur la lune le 19 novembre.

La collection de nouveaux échantillons de "morceaux de lune" reste le but principal de la seconde mission lunaire américaine. Les hommes de science qui ont pu observer la petite excavatrice automatique de Surveyor-3 creuser une légère tranchée dans le sol lunaire, à son arrivée, désirent en effet étudier de près les cailloux qu'ils avaient pu apercevoir grâce à la caméra dont la sonde était munie. Aussi, Bean et Conrad vont-ils continuer à ramasser des pierres de Lune et à jouer les "casseurs de pierres" lunaires pendant leurs deux promenades, prévues pour durer chacune trois heures et demie peu après leur arrivée et le lendemain, 20 novembre.

Pour éviter la mésaventure survenue lors d'Apollo-11 avec les échantillons lunaires rapportés par Neil Armstrong et Edwin Aldrin, Conrad placera chaque échantillon qu'il ramassera dans un sachet à part. Ainsi, on espère que chaque échantillon ne se recouvrira pas de poussière lunaire qui ne l'aurait peut-être pas atteint auparavant.

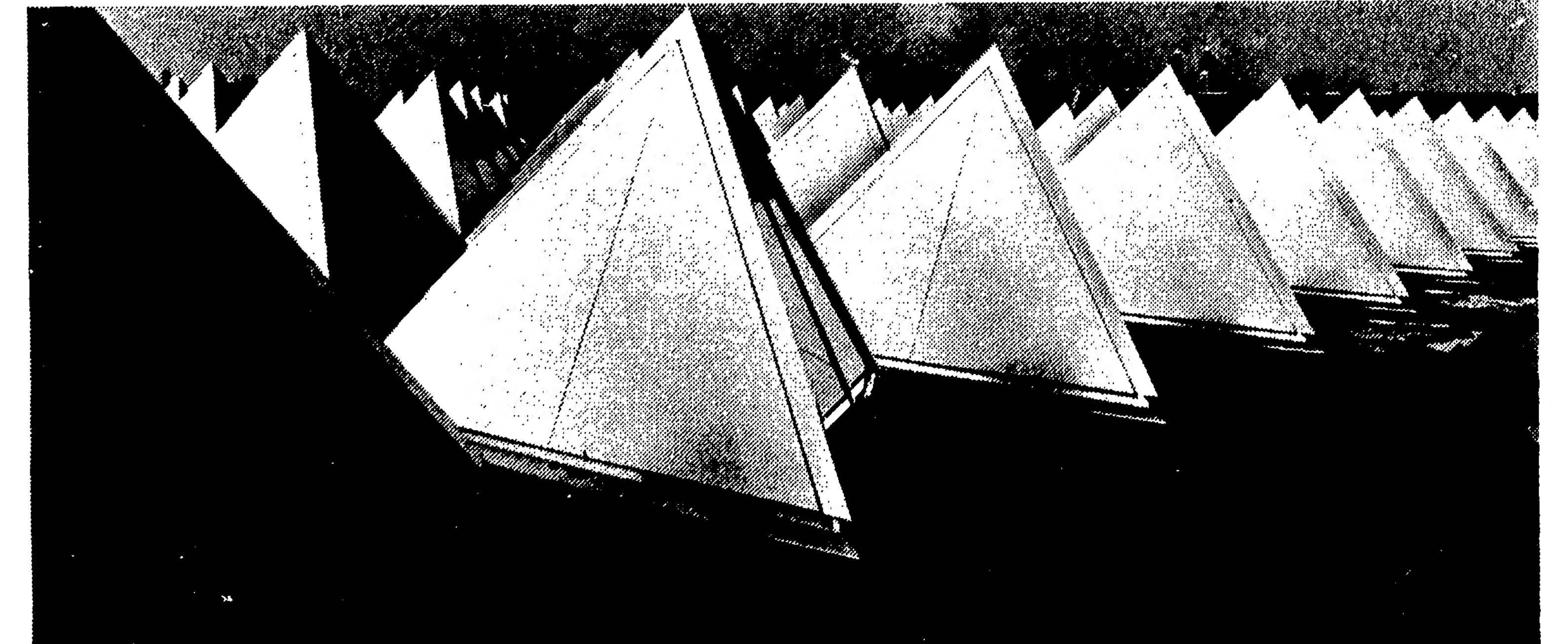
AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
POUR CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, JO-ANN KATHERINE FERGUSON, également connue sous le nom de JO-ANN KATHERINE GRIFFIN, domiciliée à la Résidence des Infirmières de l'Hôpital Universitaire, à Edmonton, dans la province de l'Alberta et actuellement ETUDIANTE-INFIRMIERE, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:

1. Pour le changement de mon nom en JO-ANN KATHERINE GRIFFIN.

Jo-Ann Katherine Ferguson,
également connue comme
Jo-Ann Katherine Griffin.



Un rucher? Ce le sera bientôt; un rucher d'étudiants, toutefois, puisqu'il s'agit du Sheridan College, à Oakville, Ontario, qui pourra accomoder 6,000 étudiants lors de son ouverture en janvier prochain. Il s'agit du plus vaste collège communautaire de l'Ontario. En attendant que leur nouveau collège soit prêt, les étudiants fréquentent une école de Brampton.

De tout ce qui se passe dans le monde et l'Eglise...

FAUT-IL AVOIR PEUR?

Une vision réaliste des choses

Sur le plan mondial, les deux tiers des hommes ne mangent pas à leur faim; dans presque tous les pays il y a des luttes raciales ou des inégalités flagrantes; quand finiront ces guerres au Vietnam, au Biafra-Nigeria, entre Israël et l'Arabie; dans à peu près tous les pays soi-disant avancés, un rejet de l'autorité, des grèves inquiétantes, des manifestations contre tout et contre rien, une poignée de grosses voix qui enterre une multitude de petites voix.

Sur le plan national, nous connaissons nos troubles et les maux de tête que doivent avoir nos dirigeants. L'Ecriture dit quelque part qu'on n'entend parler que de guerre et de bruits de guerre; ici, on n'entend presque plus parler que de grèves et de bruits de grèves. Nos Universités font des efforts gigantesques pour comprendre les jeunes et essayer de les tenir dans les rangs, les adultes redoutent les hippies et leur doctrine qui veut tout chambarder sans savoir comment remplacer ce qu'on veut faire disparaître.

Sur le plan de l'Eglise, de l'inquiétude causée par toutes ces idées nouvelles qui nous arrivent de gauche et de droite, même par des théologiens; des serviteurs du Christ retournent à la vie du monde, refont leurs options, et recommencent à neuf, parfois avec du fracassage aussi.

Présentement, le Saint-Père est entouré de son Synode Romain - quelque 146 évêques venus des quatre coins du monde pour lui apporter leurs avis sur des problèmes qui paraissent urgents. Tout près de ces évêques, quelque 80 prêtres encravatés tiennent des journées d'études sur une Eglise libérée pour libérer le monde. Ce sont ces prêtres (mécontents? contestataires? rebelles? soucieux de l'Evangile ou de l'Eglise?) qui veulent dépouiller la papauté de ses pouvoirs. (cf The Edmonton Journal du 11 octobre, page 7.)

C'est au moins la deuxième démonstration publique que font ces prêtres européens qui disent représenter 4,000 confrères. Trois des cinq prêtres photographiés dans le dit journal sont "directeurs" de cette "assemblée européenne des prêtres".

Au début de juillet, 120 évêques européens se réunissaient à Coire (Suisse) pour discuter ensemble et s'éclairer mutuellement sur le problème sacerdotal. Les prêtres réfractaires (?) y déléguèrent un groupe qui n'y fut pas reçu par les évêques. (Quelques-uns de ceux-ci les ont rencontrés, mais les évêques n'ont par reçu leur délégation.)

A lire la lettre que ces prêtres ont écrite aux évêques européens, et celles qu'ils écrivirent ensuite à S.S. Paul VI, on se croirait sur un campus universitaire qui proteste et conteste et déteste: c'est un peu ça, et le ton est mordant, insultant même.

Ce qu'ils disent aux 120 évêques: "Quand trouverons-nous, en Europe, une Assemblée d'évêques qui sache prendre ses responsabilités?... Trop d'hommes n'attendent plus rien de vous et risquent de ne plus rien attendre de nous".

Au Saint-Père ils disent: "A notre frère Paul VI, exerçant la charge de Pierre... L'Eglise apparaît étrangère aux préoccupations, aux souffrances et aux angoisses des hommes que nous rencontrons.. Les actes de l'Eglise sont loin de s'accorder aux paroles de l'Eglise... Les hommes ne sentent pas l'Eglise proche, alors que Jésus-Christ est, par excellence, le partage et la communion. Ce qui nous réunit donc, c'est notre passion pour l'Eglise, que nous voulons visiblement du Christ... c'est en vertu de l'Evangile que les prêtres ne supportent plus l'Eglise comme hiérarchie... Pour que vous ne soyez plus mis au rang des pouvoirs terrestres, mondains, pour que vous vous manifestiez tels que vous êtes, serviteur des serviteurs du Christ, nous vous demandons d'abandonner les nonciatures comme représentation diplomatique... Nous vous prions de veiller à ce que les prêtres puissent décider en toute liberté de leur forme de vie personnelle. Nous espérons que vous accueillerez nos demandes..." Et l'exécutif signe, sans se soucier de demander au Pape de les bénir!

Ne faut pas partir en peur!

Toutes ces choses nous attristent et nous affligent, mais elles ne doivent pas nous faire perdre confiance. Saint Paul nous conseille de ne jamais nous surprendre, de ne pas nous scandaliser s'il se passe des choses qui blessent notre sentiment religieux ou nos façons de voir. "Dieu est assez puissant pour tirer le bien du mal", nous le croyons.

Ces prêtres sont sans doute bien intentionnés, sincères, ils disent que leurs paroles et gestes sont animés par "hotre passion pour l'Eglise". On ne juge pas un homme ou des hommes, on juge une idéologie, des tactiques qui nous semblent contraires à la sainte tradition. On juge des faits concrets, des attitudes et des prises de position qui sont une nouveauté dans l'Eglise de Dieu, pas étonnant qu'on aie peine à y voir l'Esprit à l'oeuvre.

Et pourtant! Ces situations pénibles, souverainement affligeantes pour le coeur du Père Commun, sont sans doute à l'aurore d'une ère nouvelle, d'un nouveau printemps. Les âmes fortes, prenant connaissance de ces événements, s'attachent plus fortement à l'Eglise et sentent le besoin de faire plus et mieux dans la prière, le sacrifice, la charité, afin que la lumière se fasse chez ces personnes qui leur paraissent comme un troupeau privé de son chef. Les âmes faibles, à la foi chancelante, peuvent en prendre occasion pour tout jeter par-dessus bord et abandonner l'Eglise et l'Evangile.

N'est-ce pas une purification, un nettoyage que le Seigneur prépare avec ces soi-disant scandales? -- Que ces tristes événements portent à la réflexion, tant mieux! Que dix personnes lâchent tout, mais que cinquante et plus se ressaisissent et se lancent dans une vie chrétienne plus authentique, qui y gagne?

Pour réconforter le cher Saint-Père, rappelons-nous en priant la parole de Jésus: "Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point.. affermis tes frères dans la foi". Ce n'est pas la parole de celui-ci ou de celui-là qui va affermir ma foi, c'est la parole de Pierre - que nous appelons respectueusement Paul VI.

Dans tout ce qui nous afflige dans la présente crise religieuse, ne perdons pas le nord! Nous devons garder confiance. Nous souffrons de voir tant de critique contre l'autorité, et contre celle du Pape en particulier; d'entendre des idées nouvelles qui ne cadrent pas du tout avec notre mentalité; de voir des faits qui surprennent et bouleversent.

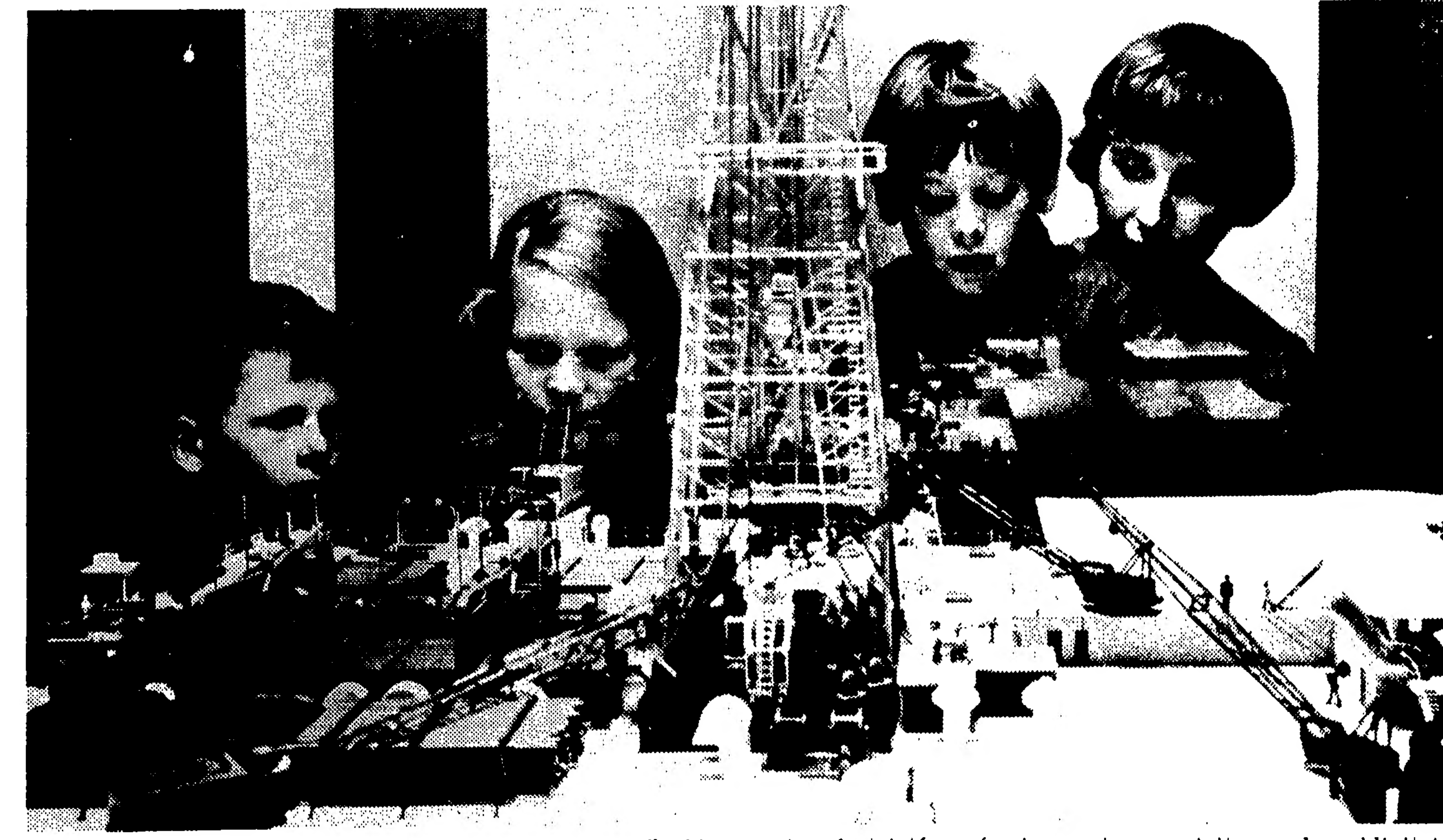
Les faibles peuvent succomber et se laisser aller, les fort deviendront plus forts, plus croyants, meilleurs pratiquants. La mort d'un être cher a ramené aux sacrements une multitude d'indifférence; la présente souffrance de l'Eglise (et nous en sommes) peut et doit tous nous inviter à nous dépasser, c'est un tremplin pour nous faire sauter plus loin dans la foi et la charité du Christ.

"N'ayez pas peur, petit troupeau." C'est Jésus qui nous le dit.

Et l'épître de dimanche dernier a des paroles inspirées que nous pourrions mettre des heures à déchiffrer, et que les âmes timorées, inquiètes, bouleversées, feraient bien d'accrocher sur un mur pour les lire souvent: "Ne vous conduisez pas en insensés, mais en hommes sages qui tirent profit du moment présent, car LES JOURS SONT MAUVAIS." (Aux Ephésiens)

Ces faits et commentaires, chers lecteurs, pourront vous aider à faire la part des choses dans ce que vous présentera la radio et la presse au sujet du Synode Romain, durant les prochaines semaines.

G. L'Espérance



Le nouveau Centre des Sciences de l'Ontario regorge d'exhibits tous plus intéressants les uns que les autres - du moins c'est ce qu'en dit la publicité de la maison. S'il faut en juger par la mine fort intéressée de ces jeunes visiteurs, le publicitaire n'a pas menti.

Parution d'un troisième travail de la Commission Laurendeau-Dunton

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme vient de faire paraître chez l'Imprimeur de la Reine "L'autonomie provinciale, les droits des minorités et la théorie du pacte, 1867-1921", de M. Ramsay Cook, professeur d'histoire à l'Université York.

Dans cette étude de 82 pages, qui s'inscrit dans le cadre des recherches de la Commission, l'auteur fait l'historique de la thèse du pacte confédératif en tant qu'expression d'une controverse essentiellement politique, plutôt que juridique ou morale. En examinant les divers sens que l'on a attachés à l'expression, M. Cook pose notamment la question de savoir s'il s'agissait d'un pacte entre provinces ou bien entre groupes culturels, et il se penche du même coup sur la double question des "droits des provinces" et du "droit des minorités".

Son exposé n'a pour objet ni d'établir ni d'infirmer la théorie du pacte, mais bien plutôt de la situer dans les grands courants de la pensée et de l'action politique de l'époque, et de verser ainsi au dossier déjà connu quelques éléments nouveaux.

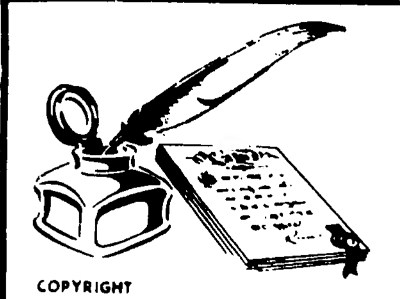
Il s'agit en l'occurrence du troisième travail de recherches que publie la Commission. Ont déjà paru cette année "La capitale fédérale, institutions politiques", de K. D. McRae et coll., et "Le Canada vu par les jeunes de 13 à 20 ans", de J.C. Johnstone et coll.

L'on sait que ces études figurent parmi quelques 150 travaux de recherches qui alimentent les diverses tranches du Rapport final de la Commission. Tel que précisé le 17 juin dernier, la Commission fera paraître au total une trentaine de ces travaux, tandis que les autres sont mis progressivement à la disposition du public par l'entremise de la Bibliothèque nationale.

Le théâtre vous intéresse?

Le Théâtre français d'Edmonton, sous la direction de Mlle France Levasseur, organise son Atelier de théâtre pour tous ceux que la chose théâtrale intéresse, jeunes ou adultes, que ce soit en tant qu'artistes ou techniciens. Le but premier de l'Atelier est de créer une pépinière de gens qui comprennent le théâtre et s'y intéressent; outre la préparation de comédiens, on profite des séances hebdomadaires pour parler de l'aspect technique du théâtre et de ses diverses formes. L'inscription annuelle n'est que de $5.00, maquillage compris.

La première rencontre à l'Atelier aura lieu demain soir à 8h. p.m., à l'auditorium du Collège St-Jean. Pour de plus amples informations, prière de téléphoner à Mlle Levasseur, 439-1527 ou à M. Claude Ouimet, 433-4528.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Relations entre clients et avocats

Q. Ayant été impliqué dans un accident d'autos, j'ai retenu les services d'un avocat. J'ai subi de graves blessures et cet accident était entièrement la responsabilité de l'autre personne, mais celle-ci ne voulant me rembourser mes frais et dommages, j'ai pensé avoir recours aux services d'un avocat. Celui-ci m'a toutefois avisé que ma cause était fort douteuse et insista pour que ses honoraires lui soient versés avant de plaider. Je suis donc allé voir un autre avocat et ce dernier a accepté de me représenter sans que ses honoraires lui soient versés d'avance. Mais le premier avocat a refusé de lui remettre le dossier de mon affaire jusqu'à ce que ses honoraires de $600.00 lui aient été payés. Je lui ai donc versé la somme demandée, puis le deuxième avocat, après toutes sortes de complications, m'informa que ma cause était perdue d'avance et que je devrais l'abandonner. Plus tard, j'ai appris que la personne que nous devions poursuivre avait effectivement versé une somme de $1,000.00 au deuxième avocat, mais je n'ai jamais rien reçu de cet argent. Comment se fait-il que j'aie dû payer $600.00 pour rien au premier avocat, et que dois-je maintenant faire pour entrer en possession de la somme de $1,000.00 qui fut versée au deuxième?

R. Nous ne croyons pas que vous puissiez obtenir le remboursement des $600.00 que vous avez versés. S'ils vous semblaient excessifs, vous n'auriez pas dû payer ces honoraires; vous auriez plutôt dû vous adresser au Régistraire de la Cour pour que la question soit réglée avec votre avocat. Nous ne connaissons pas la nature des services rendus par votre avocat No. 1, mais il était certainement en droit de recevoir un certain montant pour son travail. La personne responsable de l'accident, le défendeur, devait lui aussi avoir son avocat (appelons-le le No. 3) et il est fort probable que cet avocat était le même que celui qui représentait sa compagnie d'assurance. Nous prenons pour acquis que votre réclamation devait être assez élevée et, à notre avis, les avocats Nos. 2 et 3 ont dû décider de régler la question hors-cour pour une somme de $1,000.00. L'avocat No. 3 a probablement accepté que son client paie une somme de $1,000.00 afin de ne pas avoir à aller en cour et éviter ainsi la possibilité (toutefois peu probable) qu'un jugement soit rendu contre ce client et que ce dernier doive débourser une forte somme. Etant donné que l'avocat No. 2 ne vous a pas fait parvenir de compte d'honoraires, étant donné d'autre part qu'il n'y a pas ou très peu d'avocats qui travaillent pour rien, nous devons en déduire que ce que vous avez entendu dire concernant la somme de $1,000.00 est exact. Nous ne comprenons cependant pas comment il se fait que l'avocat No. 3 ait pu payer cette somme sans au préalable avoir obtenu votre signature relevant son client de ses responsabilités. Il est aussi possible que l'avocat No. 2 vous ait fait parvenir ces documents déchargeant de ses responsabilités l'autre partie, que vous ayez signé et retourné ces documents sans toutefois vous rendre compte qu'ils contenaient aussi l'autorisation que la somme ($1,000.00) lui soit versée directement.

Quoi qu'il en soit, cette somme de $1,000.00 vous appartient et non pas à l'avocat No. 2, et il doit donc obligatoirement vous en rendre compte. Ce que vous devriez maintenant faire est de lui écrire et lui demander qu'il vous fasse parvenir sa facture. Vous devrez bien sûr lui payer des honoraires raisonnables, mais il est certain qu'il n'a pas droit à toute la somme reçue et, surtout, sans vous en avoir avisé. Si vous recevez une facture vous créditant le montant de $1,000.00, le seul problème qui puisse alors se présenter serait le montant excessif de ses honoraires, que vous pourriez régler tel que mentionné au début de l'article (en voyant le Régistraire de la Cour). Si la facture que vous recevrez ne vous crédite pas les $1,000.00, voyez alors l'avocat No. 3 et demandez-lui ce qu'il est advenu des $1,000.00. S'il confirme vos doutes, écrivez à l'avocat No. 2 une autre fois et expliquez-lui que vous avez entendu dire qu'il avait reçu une somme de $1,000.00 ".. et qu'est-ce qu'il a l'intention de faire?" En fait, procédez de cette façon, même si l'avocat No. 3 ne vous confirme pas avoir déjà fait le paiement de $1,000.00 au No. 2 mais s'il vous affirme qu'il a bel et bien donné cette somme à l'avocat No. 2, ce sera autant de gagner pour vous. Si d'autre part vous ne recevez pas satisfaction, nous vous suggérons de rapporter cette question au Barreau de votre province; la chose sera alors réglée, et probablement très rapidement.

Sécurité Familiale

Bonne Fête

VENDREDI, 24 octobre
- M. Jean-Marc Boucher, Edmonton.
- M. Bernard de Sampaïo, Edmonton.
- M. Henri Monfette, St-Isidore.
- M. Denis Ouellette, McLennan.

SAMEDI, 25 octobre
- M. Emile Bernard, Vimy.
- Mlle Armande Bérubé, Edmonton.
- R.P. Marie-Antoine Bugeaud, o.m.i., Afrique.
- M. Raymond Gignac, Afrique.

DIMANCHE, 26 octobre
- M. Bernard Duval, Edmonton.
- M. Laurent Labrecque, Edmonton.
- M. Raymond Manègre, Calgary.
- M. Roland Pelletier, Edmonton.
- Mme Agathe Schaaf, Edmonton.

LUNDI, 27 octobre
- M. Frank Eugène Belisle, Edmonton.
- R.F. Joseph Bossé, o.m.i., Desmarais.
- M. Jean-Paul Dubrûle, High Level.
- M. Armand Gervais, McLennan.
- M. René Tercier, Bonnyville.
- M. Hector Tremblay, St-Paul.

MARDI, 28 octobre
- M. Gérard Bélanger, Chauvin.
- M. Normand Chouinard, Marie-Reine.
- M. Wilbrod Girard, Girouxville.
- M. Fortunat Levasseur, Marie-Reine.
- M. Henri Moquin, Edmonton.
- M. Léon Maurice Tremblay, Marie-Reine.

MERCREDI, 29 octobre
- M. Maurice Bédard, Edmonton.
- M. Aurèle Durocher, St-Albert.
- M. Georges Nobert, Morinville.
- M. Emile Riopel, Morinville.
- M. David Verreau, Edmonton.
- Sr Florence Verrier, s.c.e., Bonnyville.

JEUDI, 30 octobre
- M. Albey Gauthier, Gourin.
- M. Christian Grenier, St-Isidore.
- M. Léo Marceau, Edmonton.
- M. Jean Simard, Jean-Côté.
- M. René Théroux, Lamoureux.

Evénements

LE 26 OCTOBRE 1969

Thé-Bazar, au Foyer Youville de St-Albert, de deux à cinq heures p.m., organisé par les Dames auxiliaires du Foyer. Tous sont bienvenus.

*****

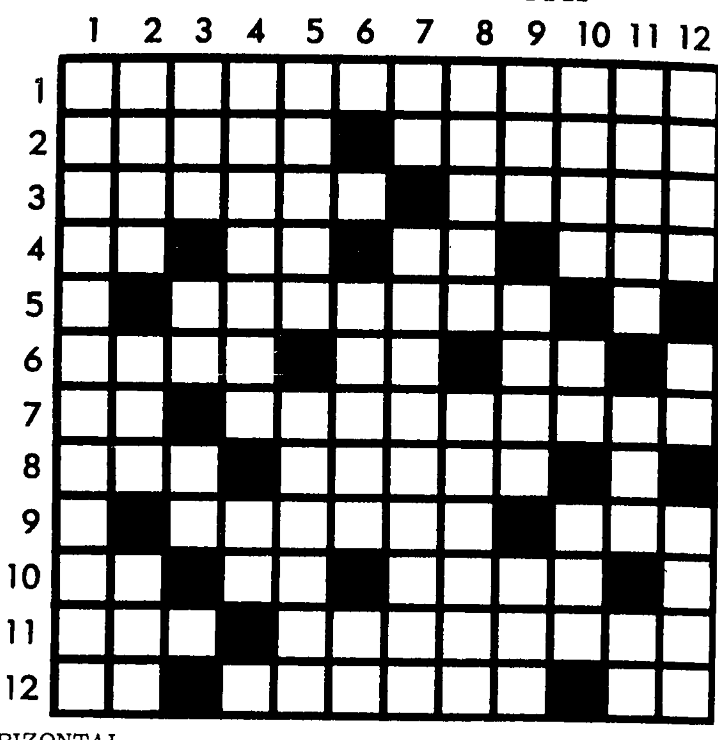
27 OCTOBRE

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Nouveaux fonctionnaires", "L'Ile de Vancouver" et "Jeux du Québec, 1967". Les représentations commencent à 7h. 30 p.m.

Le Chapelet à CHFA

23. Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
24. Famille Arthur Robert, St-Albert.
25. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
27. Famille de Mme Yvonne Lauzé, Falher.
28. Paroisse St-Emile, Legal.
29. Les RR.PP. Oblats de St-Albert.
30 Radio-Edmonton Ltée.
31 Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

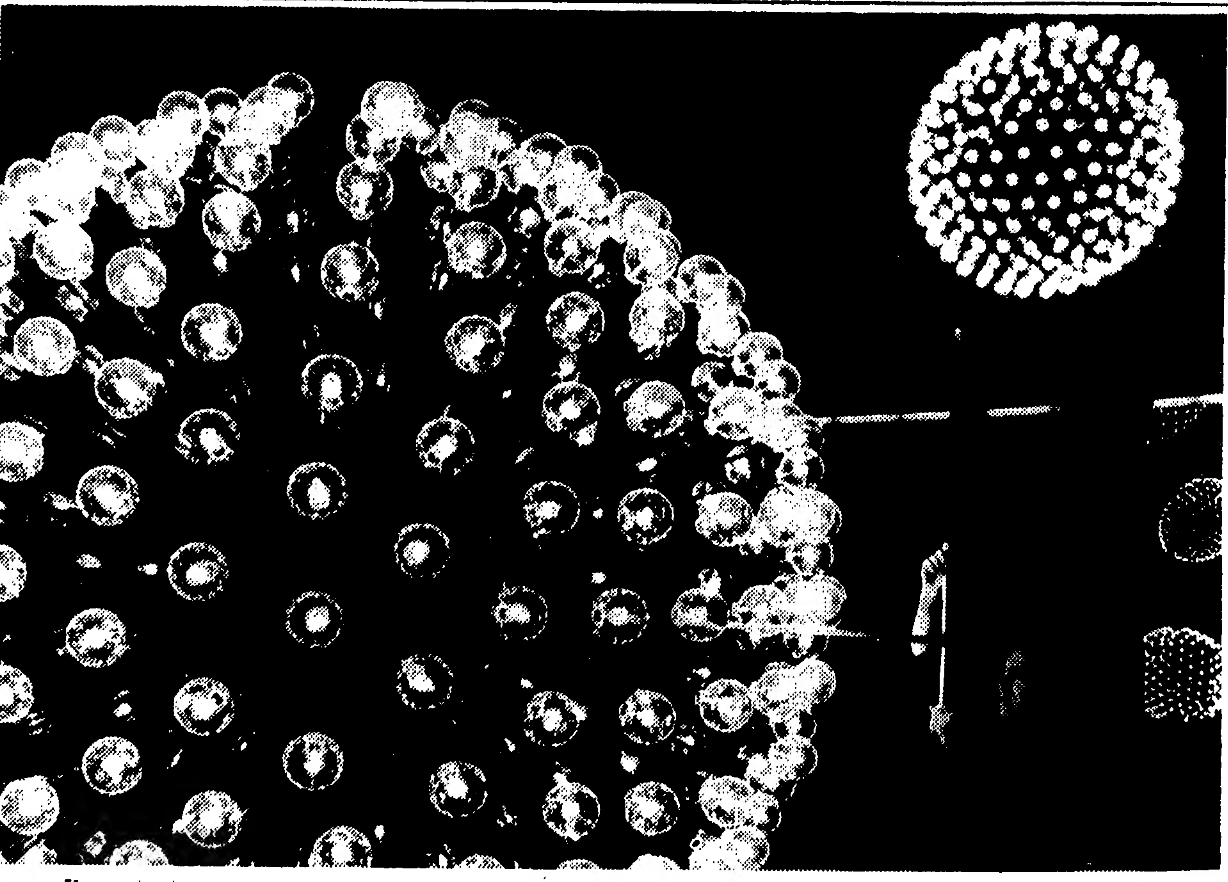
Les Mots croisés du *franco-albertain*



HORIZONTAL
1 - Personne à qui une chose appartient.
2 - Moquerie - Premier magistrat d'une ville.
3 - Enlèveras - Viscères doubles.
4 - Equerre - Pron. pers. - Note de musique - Sainte.
5 - Fantôme.
6 - Espace infini dans lequel se meuvent les astres - Coup de baguette - Symb. du titane.
7 - Pron. ind. - Elèveront, construiront.
8 - Règle obligatoire - Lieu de refuge.
9 - Petite branche d'arbre - Note de musique.
10 - Pron. pers. - Mesure itinéraire chinoise - Notion que l'esprit se forme de quelque chose.
11 - Chemin de ville - Présent fait à l'occasion du Nouvel An, pl.
12 - En les - Acte par lequel on s'adresse à la divinité pour l'implorer - Pron. pers.

VERTICAL
1 - Conforme au protocole.
2 - Ensemble des cérémonies qui se pratiquent dans une religion - Fille de Cadmus - Parcourus des yeux.
3 - Tente avec hardiesse - Pron. pers. - Term. d'inf.
4 - Voyage touristique - Symb. de l'aluminium
5 - Galère que montait le roi - La plus grande espèce de pigeons d'Europe occidentale.
6 - Brusque changement dans le cours d'une maladie - Symb. du titane.
7 - Eminence - Qui fait un stage.
8 - Mettre à sec - Eviter avec adresse.
9 - Du verbe avoir - Exister - Dans la rose des vents.
10 - Membrane colorée de l'oeil - Fille d'Inachos - Monnaie japonaise.
11 - Revenu annuel - Nouveau - Conj.
12 - Cheville de métal en forme de "S" - Anc. note de musique - Fait tort, nuit.

SOLUTION EN PAGE 15



Il y a toutes sortes de concours... La Société des Ingénieurs-éclairagistes des Etats-Unis organise, elle, un concours annuel de chandeliers. Et nous sommes bien heureux de pouvoir vous annoncer que le premier prix est allé cette année à des Canadiens. C'est en effet un restaurant torontois qui s'est mérité la palme. L'on voit à droite l'aspect général des chandeliers et à gauche ce que ça peut avoir l'air quand on les descend du plafond pour les nettoyer.



C'est à l'ombre de la tour Eiffel que ces véhicules nouveau genre font leurs débuts. Construits de matière plastique, ils sont mus par quatre batteries de 12 volts chacune, permettant une vitesse maximale de 16 milles à l'heure et un rayon d'action de 43 milles sans avoir à recharger les piles. Le volant possède un mécanisme spécial qui permet au conducteur d'accroître ou de décroître à volonté la puissance de chacune des deux roues arrières. "Stil" - c'est le nom du nouvel engin, se vend au prix de $630.

La laine transformée en nourriture

AUCKLAND, N.-Z. - Si vous avez une vieille jupe ou un vieux chandail dont vous ne savez que faire, il se pourrait que bientôt vous puissiez les tranformer en nourriture.

En effet, un savant néo-zélandais qui, il y a déjà quelques années, avait trouvé le moyen de transformer la laine brute en nourriture, a poussé plus loin son expérience. Il a transformé des bouts de tissu laineux recueillis chez les tailleurs en une substance que l'on servira à des rats, à l'exclusion de toute autre nourriture, afin d'évaluer ses qualités nutritives.

M. F.B. Shorland, un scientifique à l'emploi du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, a déjà réussi à démontrer que les protéines tirées de la laine peuvent être bonnes à manger.

Les expériences ont d'abord été tentées sur des rats, qui mangeaient la poudre obtenue après le traitement chimique de la laine. Les rongeurs dépérissaient. On essaya alors d'ajouter divers ingrédients, et les rats ont semblé se bien porter. Les principaux ingrédients ajoutés étaient des acides aminés.

Plus tard, M. Shorland put démontrer que la protéine de laine ainsi traitée pouvait, dans une proportion assez importante, remplacer la farine dans les brioches, les gâteaux-éponge, les biscuits et le pain, sans affecter le goût de ces aliments.

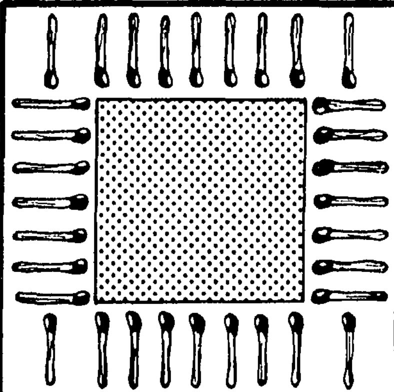
La laine pourrait s'avérer un supplément nutritif essentiel pour nourrir un monde affamé.

FLAIRETOUT

L'attaque a eu lieu vers dix heures. Le comptable déclare avoir perdu connaissance sitôt après. Il est revenu à lui dans l'obscurité, et aussi nu qu'un ver de terre; il ne pouvait donc pas savoir l'heure et appuyer sur le bouton vers trois heures!

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Horizontalement et verticalement il y a 9 allumettes. Quand on déplace 4 allumettes deux fois, le nombre d'allumettes par rangée horizontale et verticale doit rester 9.

A votre service

Par amour, par pitié

Interprètes: César et les Romains

On ne jette pas un vieux jean usé,
On recolle un lit abîmé,
On regarde une photo ratée,
Et on pleure sur une fleur séchée.

REFRAIN -

Par amour, par pitié,
Par amour ou par pitié.

On ne rit pas d'un arbre brisé,
Et on arrose une terre brûlée,
On ramasse un oiseau tombé
On recueille un chien sans collier.

On relève un boxeur tombé,
Et on bande les yeux des condamnés,
On enterre un ennemi tué
Et on achève un cheval blessé.

Alors crois-le, toi qui m'as aimé,
Toi qui sais que je suis blessé,
Que sans toi, sans toi ma vie est brisée.
A genoux, je viens te prier,
Aie pitié, aie pitié, Oui,
Par amour, par pitié.

BYE, BYE JOHNNY

Interprète: Jenny Rock

Bye, bye Johnny, le bateau qui s'en va
Te conduit loin là-bas, ne sait où, ne sait pas.
Bye, bye Johnny, j'attendrai ton retour,
Mais j'attendrai ce jour pour te dire mon amour.

Ton départ me fait peur, peur de ne plus te revoir.
Pourquoi n'as-tu rien dit, mon coeur,
Rien dit de ton départ?

Tu sais, je perds beaucoup, pour moi tu étais tout,
J'avais, chéri, tant de bonheur,
Ton départ a brisé mon coeur.

Bye, bye Johnny, le bateau qui s'en va
Te conduit loin là-bas, ne sait où, ne sait pas.
Bonjour, Johnny! Le bateau qui revient
Te ramène au pays et tu me reviens encore,
Johnny, Johnny, Johnny.

SOUS CE TITRE, NOUS REPONDONS AUSSI FIDELEMENT QUE POSSIBLE AUX DEMANDES DE PERSONNES QUI DESIRENT VOIR PUBLIER LES PAROLES DE LEUR(S) CHANSON(S) FAVORITE(S).

SUPER-FUSEE

La puissance de la super-fusée Saturne V est équivalente à celle requise pour faire décoller 400 avions quadriréacteurs.

Vivre dans la lumière c'est vivre dans la joie

Une femme d'intérieur, soucieuse de rendre son foyer accueillant et chaleureux, sait qu'elle doit particulièrement soigner les éclairages. Le salon, qui est par excellence la pièce où il doit faire bon vivre, mérite sa plus grande attention. Quelles solutions peut-elle adopter pour l'éclairage au mieux? Nous allons en envisager, pour l'y aider, quelques-uns. En général, elle a le choix entre les lustres, les appliques, les lampes et les lampadaires.

Les lustres

On peut employer des lustres métalliques, soit en bronze, soit en argent, même si le salon est une très petite pièce. Par contre, ceux de cristal sont à exclure dans un espace réduit où leur masse et plus encore leur luminosité écraserait le décor. Seul un spécialiste peut effectuer le montage électrique car il est indispensable de respecter le jeu des rayons lumineux à travers les cristaux. D'une façon générale, les lustres par rapport à l'énergie électrique qu'ils dépensent, éclairent mal. Il faut presque toujours prévoir une distribution de sources de lumière supplémentaires.

Les appliques ont davantage un caractère décoratif qu'utilitaire et peuvent difficilement constituer les seules sources de lumière d'un salon. On les fait cohabiter généralement avec un lustre ou un lampadaire ou quelques lampes. A noter que la lumière qu'elles dispensent est toujours plus ou moins "frisante". Elle peut adoucir les angles des meubles par exemple, mais être gênante sur les toiles vernies des tableaux. Si les appliques sont intégrées à un décor de style, elles doivent se trouver sur un fond uni, car cette lumière frisante ne supporte pas un papier à ramage ou une tapisserie. Elles doivent être assez distantes entre elles et être placées à une hauteur équivalente à celle des yeux.

Sans abat-jour

Les appliques modernes font un peu fonction de projecteurs; c'est pourquoi on en trouve plusieurs qui sont orientales afin de les faire venir éclairer une étagère de bibliothèque ou quelque endroit précis du salon à mettre en valeur. Sans abat-jour, mais seulement sous verre opalin, elles étalent leur lumière largement sur les murs et conviennent à un décor très dépouillé, le décor moderne par excellence.

Les lampes peuvent être utilisées comme éclairage général si elles sont au moins trois, réparties dans la pièce. On peut en assortir deux, rarement trois. On peut en choisir une avec un abat-jour de couleur vive, rouge par exemple, mais dans ce cas les autres devront être d'une teinte plus nuancée et se faire presque oublier.

Les lampadaires

Ce type de luminaires n'encombre pas le sol; il est pratique, mobile et dispense une lumière à bonne hauteur. Sauf si le salon est très grand et demande à être divisé en plusieurs zones, on ne met qu'un lampadaire dans une pièce, le complément étant apporté par les lampes ou les appliques. Certains modèles peuvent comprendre plusieurs sources de lumière orientable et être équipés d'un axe à glissière permettant de régler l'éclairage à différentes hauteurs. Ces modèles ne sont recommandés que dans les décors modernes.

SI PEU A ATTENDRE

Elle - Non, mon ami, cela me chagrine, mais je ne puis épouser un homme avec des cheveux roux.

Lui - Ah! cela c'est rien. Mon barbier me dit que du train que mes cheveux tombent, je serai complètement chauve à la Noël de 1969.

Un régal d'automne à vous jeter dans le ravissement

A nouveau revient octobre, mois du poisson et des fruits de mer, où il nous est donné de fêter la moisson de poissons, mollusques et crustacés récoltés de la mer et des eaux intérieures. Et la meilleure façon de l'exprimer, n'est-ce pas encore de servir un poisson entier gonflé à souhait d'une farce savoureuse et cuit au four?

Un poisson farci et cuit au four, tout en étant un mets économique, constitue un mets de grande classe. On oublie parfois que la façon de l'accommoder permet à la fois, d'en enjoliver la présentation et d'allonger le nombre de portions. Aux dires des conseillères en sciences ménagères du ministère des Pêches et des Forêts, on peut farcir la plupart des poissons d'eau douce et de mer de deux à dix livres. Voici de bonnes idées qu'elles nous proposent pour farcir un poisson.

PREPARATION DU POISSON

Enlever du poisson les viscères, les écailles et les nageoires ou demander à son marchand de le faire. On peut aussi, si on le désire, enlever la grande arête au moyen d'un couteau tranchant. A la cuisinière de décider elle-même si elle préfère enlever la tête et la queue du poisson ou les laisser. Bien laver et éponger le poisson vidé et en saler l'intérieur.

Déterminer la quantité de farce nécessaire et accommoder la recette en conséquence. Il faut compter environ 3/4 de tasse de farce par livre de poisson vidé prêt à cuire. Dans le cas d'un poisson dont a retiré la grande arête, il faut une tasse de farce. Mêler les ingrédients et en farcir le poisson sans tasser. Fermer l'ouverture au moyen de brochettes et de ficelles, ou à l'aide d'une aiguille et de gros fil. S'il reste de la farce, on peut l'envelopper dans du papier d'aluminium et la mettre au four avec le poisson.

Déposer le poisson farci dans une lèchefrite graissée et le badigeonner de graisse fondue ou d'huile. Mesurer le poisson farci à la partie la plus épaisse. Cuire à 450oF, à raison de 10 minutes de cuisson par pouce d'épaisseur. Le poisson est à point quand le jus prend un couleur laiteuse et que la chair devient plus blanche et s'effeuille facilement à la fourchette.

Au moyen de grandes spatules, retirer le poisson et le déposer dans un plat de service chaud. Garnir de quartiers de citron et de persil et entourer d'un légume chaud qu'on servira avec le poisson.

Les recettes de farce au pain qui suivent sont excellentes avec le poisson. Pour mieux réussir, se servir de pain vieux de plusieurs jours dont la croûte a été enlevée.

FARCE AU PAIN
ET AU CONCOMBRE

Voici une excellente farce pour le saumon ou la truite grise.

1/2 tasse d'oignon haché fin
1/2 tasse de céleri haché fin
1/4 de tasse de margarine ou de beurre fondu
4 tasses de cubes de mie de pain
1-1/2 tasse de concombre épépiné, pelé et coupé en dés
1 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de graines d'aneth
1/4 de c. à thé de poivre

Faire revenir l'oignon et le céleri dans la margarine ou le beurre environ 5 minutes, ou jusqu'à tendreté. Incorporer les cubes de pain. Ajouter le concombre et les assaisonnements. Bien mêler. Donne 6 tasses.



Un poisson entier, gonflé à souhait d'une farce au pain savoureuse, puis cuit au four, c'est un mets délicieux, fait pour les grandes circonstances. Sur la photo, un saumon farci au pain et au concombre.

FARCE MADOULEE

Vous aimerez cette farce dans un petit corégone ou un doré. Elle a déjà été primée lors d'un concours.

1/4 de tasse d'oignon haché fin
1/4 de tasse de céleri haché fin
3 c. à table de margarine ou de beurre fondu
1 tasse de cubes de mie de pain
1/4 de tasse de carottes râpées
1/2 c. à thé de sel
Une pincée de poivre

Faire revenir l'oignon et le céleri dans la margarine ou le beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres mais sans les laisser brunir. Retirer du feu. Ajoutes les cubes de pain, les carottes et les assaisonnements. Bien mêler. Donne 1-1/4 tasse.

FARCE A LA TOMATE ET AU PAIN

Il suffit d'ajouter une tomate à la farce au pain classique et on obtient un mélange à la fois coloré et au goût relevé. Vous vous en servirez pour la morue, l'aiglefin et autre poisson à chair blanche, mais de petite taille.

1/4 de tasse d'oignon haché fin
1/4 de tasse de céleri haché fin
1/4 de tasse de margarine ou de beurre fondu
2 tasses de cubes de mie pain
1/2 c. à thé de sel
1/4 de c. à thé de thym, de menthe ou d'assaisonnement à la volaille
Une pincée de poivre
1 tomate hachée

Faire revenir l'oignon et le céleri dans le beurre ou la margarine environ 5 minutes, ou jusqu'à tendreté. Retirer du feu. Ajouter les cubes de pain, les assaisonnements et la tomate. Bien mêler. Donne 2-1/3 tasses.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Aurélius Servant
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme Magella Pelchat
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

Petite fille deviendra grande

Nicole, cet amour d'enfant, cette petite fille modèle, est devenue un petit monstre.

"Cette enfant devient impossible depuis quelque temps", s'écrie un père excédé en voyant sa fille de dix ans sortir en trombe de sa chambre en lançant: "Vous ne comprenez rien à rien". Mais la mère, elle, comprend ce qui se passe. Et c'est elle qui explique au père que l'attitude de la fillette est tout à fait normale, qu'elle grandit et s'apprête à devenir une jeune fille.

L'attitude de la fillette, face à cette nouvelle situation, dépend en grande partie de la préparation qu'elle aura reçue. De nos jours, la plupart des petites filles sont très tôt mises au courant des mystères de la vie. Leur éducation sexuelle commence à partir du moment où elles cherchent à savoir d'où viennent les bébés. Et par la suite, on ne se gêne plus pour aborder le sujet devant elles.

Il n'y a pas si longtemps encore, la sexualité était un sujet tabou. Mais les choses ont bien changé. Les fillettes d'alors redoutaient fiévreusement la première apparition des menstrues, phénomène physiologique considéré comme une maladie et entouré d'une foule de supertitions. Aujourd'hui, la fillette est parfaitement au courant des faits et c'est avec impatience qu'elle attend ce grand événement. Et lorsqu'il s'est enfin produit, elle est très fière d'en parler. Sa curiosité reste toutefois la même. Mille questions sur la nouvelle fonction de son corps se pressent dans sa tête.

"Nombreuses sont les lettres touchantes que nous recevons de jeunes adolescentes en quête de renseignements" affirme Anne Gilbert, directrice du service d'éducation et de relations avec les clients, chez Johnson and Johnson. L'une d'elles écrit: "Veuillez envoyer à ma mère la brochure intitulée "Tu deviens femme", car je suis trop timide pour discuter avec elle des mystères de la vie".

"Leurs lettres reflètent vraiment leur anxiété", précise Anne Gilbert, Et elle ajoute: "Elles m'inondent de questions, à savoir si elles peuvent nager pendant leurs menstruations, ou s'il est prudent de prendre un bain pendant cette période. Elles s'inquiètent aussi de leurs boutons, de leur embonpoint et me demandent comment perdre du poids ou quelles devraient être les mensurations de leur poitrine. Nous répondons personnellement à toutes leurs lettres, en les incitant à se confier à leur mère."

Quelques-unes d'entre elles, note-t-elle encore, traversent des périodes vraiment difficiles, comme nous le prouve la lettre suivante:

"Ma lettre peut vous paraître ridicule, mais j'ai à faire face à un très grave problème. J'ai beaucoup de chagrin et je ne peux m'empêcher de pleurer. J'ai treize ans et je ne comprends pas pourquoi je suis maigre comme un clou, alors que je mange comme un ogre. Je ne mange pas, je dévore. Et je ne peux pas porter des robes courtes ni m'habiller à la dernière mode. Premièrement, les vêtements sont toujours trop grands pour moi, à cause de ma maigreur et, deuxièmement, je suis tellement maigre qu'il n'existe aucun vêtement à ma taille. Je suis tellement découragée. De grâce, venez à mon secours."

Quel que soit son âge, l'enfant a toujours besoin d'aide et d'appui. Lorsqu'elle sent chez sa mère assez d'amour et d'amitié, la jeune adolescente désemparée arrive habituellement à confier ses problèmes. Mais il importe de choisir le moment propice, pour recueillir ses confidences. Ce peut être au cours d'un repas en tête à tête, ou pendant une leçon de couture. Une naissance, dans la famille ou dans le voisinage, ou encore le mariage d'un parent sont des occasions favorables pour créer ces moments d'intimité entre mère et fille. Et si vous ne vous sentez pas à la hauteur de la situation, pourquoi ne pas lire ensemble un bon livre traitant des questions qui préoccupent l'adolescente? Ces moments inoubliables contribueront à lui inculquer un sain intérêt pour la sexualité et à la préparer à sa vocation d'amour.

Ce n'est pas une mince tâche que d'être la meilleure amie de sa fille, au cours de cette période d'apprentissage qu'est l'dolescence. Il n'est surtout pas facile de se faire accepter des jeunes. Les parents sont tellement vieux jeu, répètent-ils à souhait. Mais quels sont donc les parents qui ne se préoccupent pas du bonheur de leurs enfants?

Le dialogue, il n'y a rien de tel pour établir la confiance entre mère et fille et c'est par là qu'il faut commencer. Le jour venu, votre fille sera ainsi émotivement prête à accepter ses premiers rendez-vous.

ROBES ET CIE AUTOMNE 69

La robe se révèle plus moulante; son long corsage glisse près du corps et prend un allure de long chandail. Voici probablement l'une des plus importantes expressions de l'allure langoureuses et nonchalante de la mode automnale 1969.

De longs corsages décolletés en pointe et des effets de cardigan soulignent l'humeur longue et moulante. Prolongés au-delà des hanches et se terminant en jupettes plissées, ces corsages ajustent le point de mire à la hauteur des hanches.

Le message de la robe chemise, perçu dans les dernières collections parisiennes, nous atteint dans ses deux versions, courte ou longue, avec plis piqués aux hanches, adoptée également pour le jour ou le soir.

Des tuniques sans manches illustrent aussi cet aspect d'allongement, de prolongement et orientent les robes vers la superposition.

La superposition, c'est un savant mélange de tissus, de coloris et de vêtements. C'est ainsi que la mini-robe s'associe à un long gilet ou à une longue veste sans manches et même à un pantalon. Elle est souvent offerte avec un manteau assorti, rehaussé d'une longue écharpe ensorceleuse. La tunique crée un effet similaire; de plus, elle s'adjoint une blouse ou un pull.

Les tissus aussi se marient et se prêtent au jeu de motifs sur motifs. Les pois sont combinés au tweed et aux chevrons, les challis et paisley à des quadrillés aux couleurs assorties, de grands losanges multicolores à des étoffes unies.

Les agencements de couleurs comme le noir et le beige ou brun chocolat sont très astucieux. Du côté des coloris plus accentués, nous trouvons des tons de légumes tels l'épinard, l'atoca, la rhubarbe ou l'aubergine.

Des détails délicats varient le rythme et l'humeur du prêt-à-porter. De multiples ceintures étroites, souvent en cuir de reptiles avec des boucles de métal, des petits boutons et des poches menues savamment disposées, sont des idées qui reviennent.



CHAINE D'ELEGANCE... dont les trois maillons sont des tricots de fibre acrylique "Orlon", beiges, chaînés de gris éléphant, créés par Pauli de Montréal. A gauche, ensemble-pantalon à encolure Guru. Au centre, long filet sur robe-chemise grise. A droite, manches lampion et broderies frontales, le charme paysan mis au goût de la ville. Ces trois ensembles se présentent uniquement en beige et gris. Tailles 5 à 15. Pantunique de gauche, $50. Robe et cardigan du centre, $40. Robette de droite, $30.

La grande famille des nylons et leurs marques déposées...

TORONTO - Il existe une certaine confusion dans les noms donnés aux différentes fibres, et il est difficile de s'y reconnaître entre l'arnel, l'antron et le spandex.

Chacun sait que les fibres sont des fils de la finesse d'un cheveu, dont sont fabriqués tous les tissus. Il y a 60 ans, seules existaient encore les fibres naturelles, et il n'y en avait que quatre: la laine, la soie, le coton et la toile.

Puis vint, avec la rayonne, le début de la fabrication des tissus synthétiques. Le nylon arriva ensuite, il y a une trentaine d'années. Rayonne et nylon sont des noms génériques qui désignent des familles de tissus.

Depuis, d'autres fibres ont été inventées, parmi lesquelles on trouve des familles bien connues comme l'acétate, le polyester, l'acrylique, le modacrylique et le spandex. Il y a également le saran fibre de plastique, le verre et la fibre métallique.

Un grand nombre d'industries fabriquent du nylon, mais chacune d'elles désire faire connaître sa propre marque de nylon, que le public peut identifier et ne pas confondre avec aucune compagnie. C'est pourquoi les industriels collent une étiquette commerciale à leur propre production de fibres.

C'est ainsi que dans la grande famille des nylons, on trouve des noms de commerce comme antron, cantrece, Courtauld's, giana, Union Carbide. Toutes ces fibres ont les mêmes qualités propres au nylon, à un degré plus ou moins élevé. Elles sont légères et possèdent de grandes qualités de résistance.

Dans la famille des polyesters, on trouve de nombreuses marques de commerce, comme la térylène, le trevira, le dacron, le kodel et le fortrel. Elles ont toutes en commun des qualités de résistance fortement semblables à celles que possède le nylon. Elles en ont une de plus, cependant; elles se froissent difficilement.

Les noms commerciaux de la famille des acryliques comprennent l'orlon, l'acrilon, le courtelle, le crestan et le zefaran. Ces tissus ont l'avantage de sécher rapidement et de bien prendre les couleurs vives.

Les fibres de spandex, qui sont exceptionnellement résistantes et possèdent élasticité et souplesse, sont mieux connues dans le commerce sous le nom de lycra. On les emploie beaucoup pour les tricots et la corseterie.

La bonne manière de marcher

Comme pour toute autre activité, il y a une bonne et une mauvaise façon de marcher. Pour en tirer plein profit, il faut savoir marcher correctement. De plus, la promenade devient encore plus plaisante et salutaire si l'on prend soin d'adopter une cadence et une démarche convenables.

Pour marcher d'un pas libre et dégagé, et donner ainsi à tout notre corps le loisir de prendre part à ce bienfaisant exercice, il faut que l'action s'amorce à la hanche, avançant la cuisse et tenant le genou tout à fait détendu. Les orteils restent pointés droit devant; les pointer vers le dehors provoquerait une tension à la région de l'arche du pied.

McLENNAN...

tiste et poète et M. Massey, pianiste. Il se donne aussi à McLennan des cours de peinture par Mme Dobi et des cours de céramique à l'école Georges Vanier de Donnelly où l'on possède tout le matériel nécessaire à cet art; M. McKenzie, professeur de Donnelly est responsable de ces cours.

*****

Les professeurs de l'Ecole séparée suivent présentement des cours sur l'emploi des aides audio-visuels; les cours leur sont donnés par M. F. Canuel, spécialiste en la matière.

*****

Nos enfants ont, eux aussi, leur grande part d'activités. MM. Canuel et Mahoney sont à organiser un choeur de chant pour tous les étudiants du village qui aimeraient y participer. Les deux professeurs consacrent une soirée entière, chaque semaine, à cette tâche et déjà plus d'une trentaine d'élèves participent aux exercices.

*****

M. et Mme L. Meardi nous sont revenus d'Ottawa après une visite de cinq semaines chez M. et Mme A. Curavaggio (Miriam Frey). A son retour, Mme Meardi fut invitée une deuxième fois à une assemblée à Peace River en vue de l'établissement d'une école pour enfants retardés. Toujours intéressées à supporter les idées constructives, les Femmes chrétiennes, au cours d'une assemblée tenue chez Mme A. Demeule, accueillirent cordialement Mme Meardi et s'informèrent sur tous les aspects de ce projet. Mme Meardi assista aussi à un rassemble-

(suite à la page 16)

FALHER...

thie à la suite du décès de M. Paul Ouellet.

*****

Mlle Sylvianne Servant ainsi que sa tante, Sr Michelle, ont passé la longue fin de semaine dans leur famille. Tous les autres étudiants à l'Université en ont aussi profité pour visiter leurs familles.

M. et Mme Jos Brooks ont eu la visite de leur fils Philippe, accompagné de son épouse et de sa fillette. M. et Mme Arsène Ethier ont pour leur part accueilli M. et Mme Georges Dupuis ainsi que leur fils Albert d'Edmonton. M. et Mme Fernand Loiseau de Spruce Grove visitaient leurs parents, et M. Michel Pinard visitait sa grand-mère, Mme Amanda Pinard. Mme Simonne Roy, son époux et ses enfants ont rendu visite à Mme Théodore Roy.

Mme Georgette Murray a séjourné durant une semaine chez ses parents, M. et Mme Georges Morin et elle a également visité sa grand-mère, Mme Alice Bachand ainsi que tous ses autres parents. Mme Victor Garand et ses enfants visitaient Mme Alphonse Garand et ne repartiront qu'à la fin d'octobre.

*****

M. Daniel Chailler, fils de M. et Mme Octave Chailler a eu un accident au cours duquel il s'est fracturé un bras et dut être hospitalisé durant une semaine au Royal Alexandra d'Edmonton. Il est maintenant de retour au foyer et semble asez bien; nous lui souhaitons prompt et complet rétablissement.

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

Il parut enfin sur le pont; et d'abord, relevant la tête avec fierté au milieu de la foule craintive des esclaves, il jeta un coup d'oeil triste, mais calme, sur l'immense étendue d'eau qui environnait le navire, puis il se coucha, ou plutôt se laissa tomber sur les planches du tillac, sans prendre même le soin d'arranger ses fers de manière qu'ils lui fussent moins incommodes. Ledoux, assis au gaillard d'arrière, fumait tranquillement sa pipe. Près de lui, Ayché, sans fers, vêtue d'une robe élégante de cotonnade bleue, les pieds chaussés de jolies pantouffles de maroquin, portant à la main un plateau chargé de liqueurs, se tenait prête à lui servir à boire. Il était évident qu'elle remplissait de hautes fonctions auprès du capitaine. Un Noir, qui détestait Tamango, lui fit signe de regarder de ce côté. Tamango tourna la tête, l'aperçut, poussa un cri; et se levant avec impétuosité, courut vers le gaillard d'arrière avant que les matelots de garde eussent pu s'opposer à une infraction aussi énorme de toute discipline navale.

"Ayché! cria-t-il d'une voix foudroyante, et Ayché poussa un cri de terreur; crois-tu que dans le pays des Blancs il n'y ait point de MAMA-JUMBO?

Déjà des matelots accouraient le bâton levé; mais Tamango, les bras croisés, et comme insensible, retournait tranquillement à sa place, tandis qu'Ayché, fondant en larmes, semblait pétrifiée par ces mystérieuses paroles.

L'interprète expliqua ce qu'était ce terrible Mama-Jumbo, dont le nom seul produisait tant d'horreur.

"C'est le Croquemitaine des Nègres, dit-il. Quand un mari a peur que sa femme ne fasse ce que font bien des femmes en France comme en Afrique, il la menace du Mama-Jumbo. Moi, qui vous parle, j'ai vu le Mama-Jumbo, et j'ai compris la ruse; mais les Noirs..., comme c'est simple, cela ne comprend rien. - Figurez-vous qu'un soir, pendant que les femmes s'amusaient à danser, à faire un folgar, comme ils disent dans leur jargon, voilà que, d'un petit bois bien touffu et bien sombre, on entend une musique étrange, sans que l'on vit personne pour la faire; tous les musiciens étaient cachés dans le boix. Il y avait des flûtes de roseau, des tambourins de bois, des balafos, et des guitares faites avec des moitiés de calebasses. Tout cela jouait un air à porter le diable en terre. Les femmes n'ont pas plus tôt entendu cet air-là, qu'elles se mettent à trembler, elles veulent se sauver, mais les maris les retiennent; elles savaient bien ce qui leur pendait à l'oreille.

Tout à coup sort du bois une grande figure blanche, haute comme notre mât de perroquet, avec une tête grosse comme un boisseau, des yeux larges comme des écubiers, et une gueule comme celle du diable avec du feu dedans. Cela marchait lentement, lentement; et cela n'alla pas plus loin qu'à demi-encablure du bois. Les femmes criaient:

"Voilà Mama-Jumbo!" Elles braillaient comme des vendeuses d'huîtres. Alors les maris disaient:

" - Allons, coquines, dites-nous si vous avez été sages; si vous mentez, Mama-Jumbo est là pour vous manger toutes crues." Il y en avait qui étaient assez simples pour avouer, et alors les maris les battaient comme plâtre.

- Et qu'était-ce donc que cette figure blanche, ce Mama-Jumbo? demanda le capitaine.

- Eh bien, c'était un farceur affublé d'un grand drap blanc, portant, au lieu de tête une citrouille creusée et garnie d'une chandelle allumée au bout d'un grand bâton. Cela n'est pas plus malin, et il ne faut pas de grands frais, c'est une bonne invention que le Mama-Jumbo, et je voudrais que ma femme y crût.

(A SUIVRE)

Histoires pour rire

Un petit homme entre dans un bar et s'assied à une table. Un énorme malabar, accoudé au comptoir se retourne et braille:

-La porte, il gèle dehors.

Le petit bonhomme se lève, va fermer la porte et revient à sa table en murmurant entre haut et bas:

-Et alors! Le voilà bien avancé, il gèle toujours autant dehors.

*****

Deux tribus d'Afrique noire sont en guerre. Leurs délégués se rencontrent.

-Réglons cette affaire en gens civilisés, dit l'un.

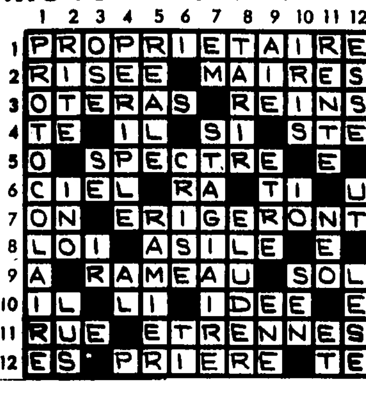
-Impossible, répond l'autre, nous n'avons pas la bombe.

*****

-Garçon, je vous avais demandé une douzaine d'huîtres, il n'y en a que dix dans mon assiette.

-Il y en avait deux mauvaises, je les ai jetées.

MOTS CROISES --



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	O	P	R	I	E	T	A	I	R	E
2	R	I	S	E	E		M	A	I	R	E	S
3	O	T	E	R	A	S		R	E	I	N	S
4	T	E		I	L		S	I		S	T	E
5	O		S	P	E	C	T	R	E		E	
6	C	I	E	L		R	A		T	I		U
7	O	N		E	R	I	G	E	R	O	N	T
8	L	O	I		A	S	I	L	E		E	
9	A		R	A	M	E	A	U		S	O	L
10	I	L		L	I		I	D	E	E		E
11	R	U	E		E	T	R	E	N	N	E	S
12	E	S		P	R	I	E	R	E		T	E

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Soyez diplomate et évitez les discussions. Les apparences sont trompeuses, beaucoup jugent ainsi; soignez votre apparence. Surveillez votre santé, n'abusez jamais d'alcool.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

La franchise est toujours appréciée, mais il faut aussi être poli. Surveillez les opportunités financières. Suivez votre régime.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Aux réunions, assemblées, imposez votre logique, non une voix forte. Montrez-vous plus compréhensif et vos relations se décupleront. Dormez dans une pièce propre et saine.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Regardez oujours avant de sauter; en affaires surtout. Scrutez l'avenir en utilisant les projections de faits établis; repos et santé sont nécessaires à celui qui doit juger.

LION du 23 juillet au 23 août

Il importe de choisir l'objectif, et d'avancer graduellement, pas à pas. La prétention et la fausse modestie finissent par démasquer l'individu. Détendez-vous.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Possibilités commerciales importantes avec participation appropriée. Celui qui apporte l'argent à droit aux décisions. Evitez les abus dans les sports.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Etudiez toutes possibilités avant de décider, puis prenez UNE décision. Evitez les discussions sentimentales. Surveillez la boisson.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Le dernier mille est le plus long. Vous arrivez au but qu'il faut atteindre. Suivez votre coeur avec sincérité. Reposez-vous et relaxez vos nerfs.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

N'hésitez pas à examiner votre point faible. Donnez des responsabilités à ceux qui le méritent, et vous pourrez bénéficier de calme et de repos.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ecoutez l'opinion des autres. N'oubliez pas que pour recevoir, il faut aussi donner; ce conseil vaut en affaires, comme en amour. Rappelez-vous que la santé prime toujours.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



En affaires, comme à la guerre, il faut concentrer vos forces vers le point faible adversaire. N'oubliez pas que même le guerrier a droit à son repos.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

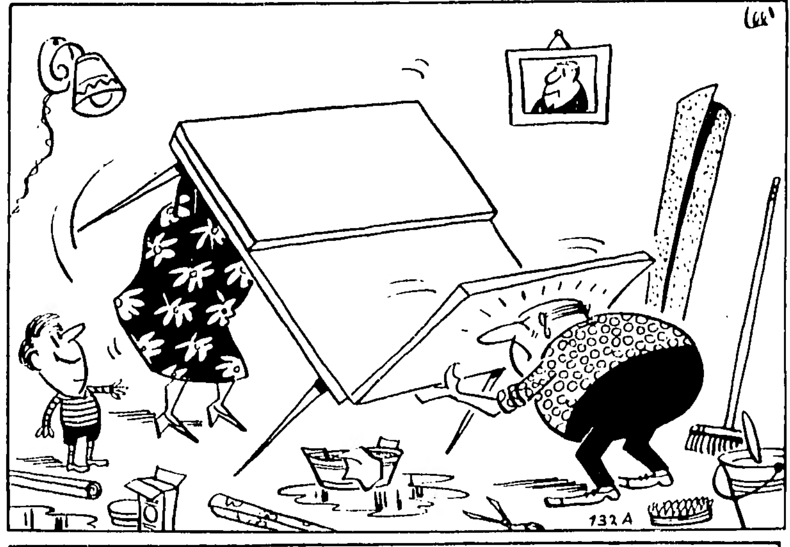
Il importe de savoir s'adapter, et tirer parti de toutes les situations, surtout celles qui semblent désastreuses. Aucune querelle avec la famille. Dormez suffisamment.

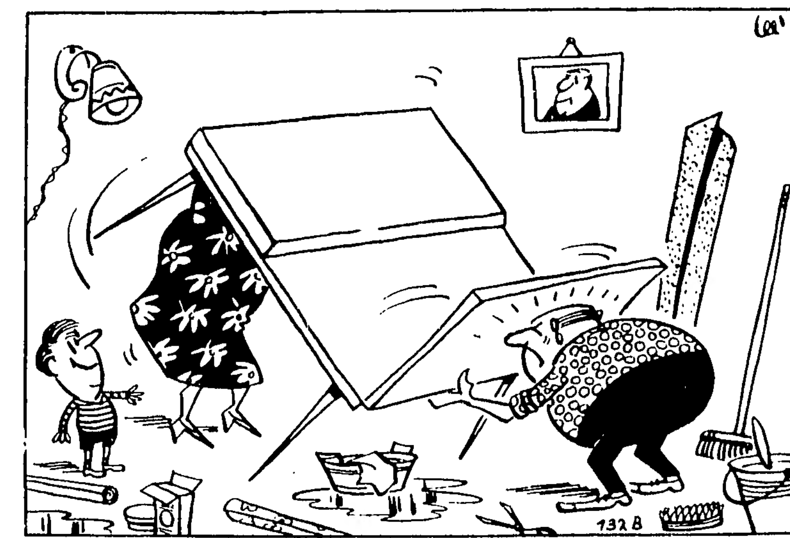
IL A BIEN RAISON...

D'Antoine Blondin, auteur des "Enfants du Bon Dieu", cette remarque philosophique:

"Quand on rentre de vacances, on est tellement regonflé que l'on a envie de reprendre le travail tout de suite. Et on est tellement fauché, qu'on est bien obligé de le faire.

"LES HUIT ERREURS"





NOM ______________________

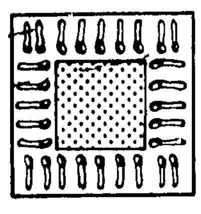
ADRESSE ______________________

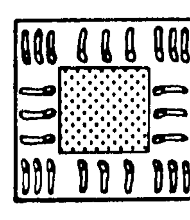
____

Trouvez les huit petites différences qui existent entre les dessins "A" et "B", inscrivez-les sur le dessin même ou sur un bout de papier et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta (Concours)

CASSE-TETE





SOLUTION -

CONCOURS DU 8 OCTOBRE

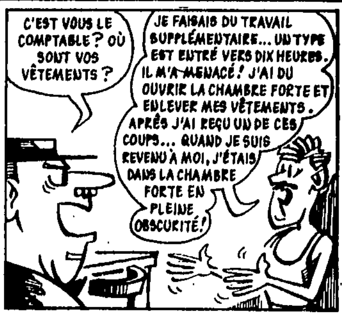
DESSIN NO 130

1. La toile est peinte jusqu'en bas, à gauche.
2. Le pot de peinture est plus grand.
3. Une bouteille est débouchée.
4. Le tube de droite a une autre forme.
5. Le crochet du miroir est différent.
6. La tonsure du peintre est plus petite.
7. Le vase de gauche a une autre forme.
8. Une latte de plus au plancher.





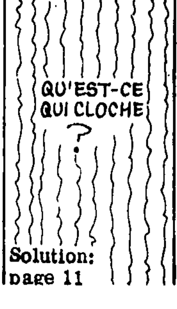




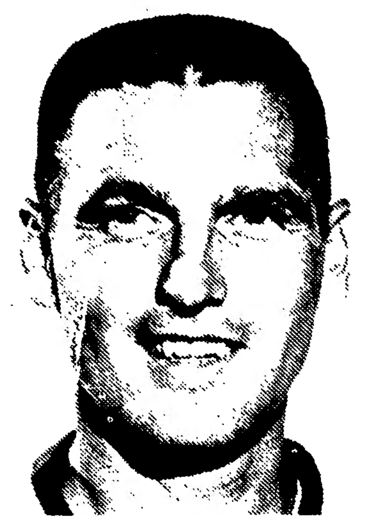








Solution: page 11



C'est à Bob Barlow des North Stars de Minnesota qu'est revenu cette année l'honneur de compter le premier but de la saison dans la LNH. Barlow a compté à 1:08 de la première période dans la partie opposant son équipe à celle de Philadelphie; Minnesota a gagné la joute par le compte de 4-0.

Erreur

Dans la "Tribune Libre" de la semaine dernière, la lettre intitulée "Gordon, vous me fatiguez aussi" faisait référence à un article paru dans "The Canadian Magazine" et non dans le "Weekend Magazine" tel qu'indiqué.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
POUR CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, WASYL HRYCYK, également connu sous le nom de WILLIM HRYCHUK, domicilié à EDMONTON, dans la provinde de l'Alberta, OUVRIER EN METALLURGIE, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom 1961, pour les changements de noms suivants:
1. Pour le changement de mon nom en WILLIAM HRYCHUK;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de HELEN MARION HRYCYK en HELEN MARION HRYCHUK.

WASYL HRYCYK,
également connu comme
WILLIAM HRYCHUK.

McLENNAN...

ment de Jeannettes au cours duquel Mme Byrnes, au nom des membres de sa troupe, offrit toute l'aide possible que cet organisme pourrait lui donner. Sincères remerciements à toutes ces personnes si dévouées.

*****

Et tout dernièrement, Mme C. Laughlin qui s'était retirée de l'enseignement en juin dernier accepta de prêter main-forte au corps professoral de l'Ecole publique en entreprenant l'enseignement du français oral dans cette école. Félicitations et remerciements pour ce geste dévoué.

*****

Le 10 octobre dernier, M. et Mme V. Frey, accompagnés de M. et Mme R. Cordel, se rendaient à Strathmore pour assister aux funérailles de leur beau-frère, M. Jackobus Vermont. Aux nombreux parents et amis réunis au service, le R.P. Delisle décrit la grandeur, la force constructive qui est le don divin de la souffrance... mots frappants et aptes à provoquer la réflexion. Toutes nos sympathies aux membres de la famille en deuil.